

IMPORTATIONS

130 milliards de dollars de demandes déposées par des entreprises insignifiantes

P3



COLLECTIVITÉS LOCALES

Une cartographie nationale des archives locales en préparation

P2

NIGER

**La France mise en cause dans une
tentative de déstabilisation du pays**

P11

PROJET NOUVELLE VILLE DE KNISHASA

**L'Algérienne INATEL signe
un accord stratégique**

P4

FORMATION
PROFESSIONNELLE500 stagiaires
participent à
l'opération de
solidarité avec Jijel

Plus de 500 stagiaires du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels participent à l'opération de solidarité dans la wilaya de Jijel, en mettant à disposition leur compétence et savoir-faire professionnels pour la réparation des dégâts occasionnés par les récents incendies, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. "Plus de 500 bénévoles parmi les stagiaires du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels ont répondu à l'appel à la solidarité à Jijel, mobilisant leur compétence et savoir-faire professionnels pour contribuer à la réparation des dégâts occasionnés par les incendies", a précisé la même source. Dans ce cadre, le ministère a souligné que "la possibilité est offerte à tout stagiaire souhaitant prendre part à cette initiative nationale", en s'inscrivant sur la plateforme électronique dédiée à cet effet: <https://takwin.dz/volunteer>. La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, avait récemment appelé, lors d'une réunion d'encadrement avec les directeurs du secteur de l'ensemble des wilayas, à associer les stagiaires, chacun dans sa spécialité et son domaine de formation, aux opérations de réhabilitation des écoles, des infrastructures et des logements endommagés, notamment dans les spécialités du bâtiment, de l'électricité, de la peinture et de la plomberie, entre autres.

R.N

OPEP+

Le niveau de
production maintenu
inchangé en octobre

L'Algérie et six autres pays de l'Opep+, disposant de capacités d'ajustement volontaire de leur production, ont convenu, hier, de maintenir inchangé leur niveau global de production pour le mois d'octobre, au regard de l'évolution du marché pétrolier international, a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures. La décision a été prise lors d'une réunion de coordination tenue par visioconférence, à laquelle a pris part le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, aux côtés des ministres en charge du pétrole de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie. Le quota de production de l'Algérie demeurera ainsi fixé à 1,007 million de barils par jour au titre du mois d'octobre.

Les ministres ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement à poursuivre une coordination étroite entre les sept pays et à assurer un suivi attentif et continu de l'évolution du marché pétrolier international, en vue de contribuer à sa stabilité et à son équilibre.

R.N

ARCHIVE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Une cartographie nationale
des archives locales en préparation

Concernant le contrôle et le suivi des archives des collectivités locales, « un programme d'inspection des services d'archives de 19 wilayas a été établi entre 2025 et 2026, afin d'évaluer la situation générale de la gestion des archives et de parvenir à une gestion optimale de ces services.

Le directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounâama, a souligné, dans une allocution prononcée hier à Alger, à l'ouverture des travaux des séminaires régionaux sur le thème "La gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales à l'ère de la transformation numérique", la nécessité d'établir une cartographie nationale des archives des collectivités locales, permettant de contribuer à l'élaboration de stratégies favorisant la prise de décision. Il a insisté sur l'importance de réaliser une cartographie nationale des archives des collectivités locales, afin de « préserver l'important fonds archivistique du secteur et de valoriser le rôle pionnier des archives, en tant qu'élément contribuant à l'élaboration des stratégies permettant la prise de décision ». Parallèlement, il convient également d'établir une cartographie nationale des ressources humaines spécialisées dans la gestion des archives et des documents, a-t-il indiqué.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent ces séminaires régionaux, dont les travaux ont débuté, hier à Alger, dans le cadre de la dynamique nationale visant à « mettre en place une gestion numérique efficace, capable de répondre aux exigences de la bonne gouvernance et d'assurer la protection et la valorisation du patrimoine institutionnel, qui constitue la composante et la ressource fondamentale de la mémoire nationale », a poursuivi M. Bounâama. Ces efforts visent à « reconstruire un système national intégré de gestion des documents, en tant qu'élément central du processus de réforme administrative, garantissant la continuité du service public, la préservation des droits et la rationalisation de la prise de décision ».

De son côté, le directeur général de la Modernisation et des Archives au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Ammar Boudrebala, a relevé que l'organisation de ces séminaires traduit la volonté du ministère et des services des Archives nationales de « conjuguer les efforts et de s'adapter aux transformations que connaît l'administration publique, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique et des exigences qui en découlent en matière de développement des méthodes de gestion des documents et de consolidation des mécanismes de préservation de la mémoire institutionnelle et nationale ». Afin d'unifier les procédures de gestion des documents d'activité et des archives au niveau des collectivités locales, dans le contexte de la transformation numérique, M. Boudrebala a indiqué qu'un ensemble d'outils de référence a été mis en place afin d'organiser les documents produits ou reçus au niveau des wilayas et des communes, et de maîtriser leur volume croissant.

Concernant le contrôle et le suivi des archives des collectivités locales, « un programme d'inspection des services d'archives de 19 wilayas a été établi entre 2025 et 2026, afin d'évaluer la situation générale de la gestion des archives et de parvenir à une gestion optimale de ces services », selon M. Boudrebala.

Pour sa part, le directeur général de l'École na-



tionale d'administration, Abdelmalek Mazhoud, a mis en lumière l'importance des archives qui constituent « la mémoire de l'institution ». Il a souligné que « la transformation des documents en données numériques pose des défis pratiques qui nécessitent l'adoption d'un ensemble de mesures imposées par ce type d'archives, au premier rang desquelles figure la qualification des ressources humaines ».

À noter que les travaux de cette rencontre se poursuivent à travers trois ateliers. Le premier est consacré aux procédures de gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales. Le deuxième portera sur la structuration de la fonction archivistique au niveau des collectivités locales, à travers l'étude de la situation des ressources humaines spécialisées. Le troisième sera consacré à la protection et au traitement des archives historiques antérieures à 1962.

Synthèse : A.C

RENTRÉE SCOLAIRE

Le salon "Lemsid" du 14 au 26 septembre au Palais des Expositions

La quatrième édition du Salon de la rentrée scolaire « Lemsid » se tiendra du 14 au 26 septembre au Palais des Expositions des Pins Maritimes (Alger), avec la participation d'opérateurs économiques et d'acteurs intervenant dans les domaines des fournitures et équipements scolaires et de bureau, a indiqué la Société algérienne des foires et expositions, filiale du groupe « Safex ». Ce rendez-vous annuel réunira, aux côtés des entreprises spécialisées dans les fournitures et équipements scolaires et de bureau, des exposants dans les domaines du livre, de la formation, de l'habillement, de produits alimentaires ainsi que des services destinés aux familles et aux établissements éducatifs. À noter que le salon devait initialement se tenir du 17 au

27 septembre, avant que ses dates ne soient modifiées pour être fixées du 14 au 26 septembre, afin de « garantir les meilleures conditions d'organisation et d'offrir une expérience de qualité » aux exposants et aux visiteurs, selon la même source.

Cette manifestation vise à offrir un espace commercial intégré consacré à la présentation et à la commercialisation des produits et services liés à la rentrée scolaire, ainsi qu'à permettre aux consommateurs d'acquiescer les fournitures et articles scolaires et de bureau à des prix compétitifs. Elle entend ainsi contribuer à alléger les charges liées à la rentrée scolaire, à renforcer la concurrence et à améliorer la qualité de l'offre destinée aux familles. Il convient de rappeler que, samedi

dernier, en coordination avec les walis de la République et les services du commerce intérieur et de la régulation du marché national, des salons commerciaux et des marchés de proximité ont été lancés dans les 69 wilayas. Ils sont consacrés à la vente de livres, de fournitures et de matériel scolaire, en prévision de la rentrée scolaire prévue le lundi 21 septembre. Ces espaces, organisés sous le slogan « Ensemble pour une rentrée scolaire réussie », connaissent une forte affluence des citoyens et des parents d'élèves, qui se rendent dans les différents stands afin d'acheter les fournitures scolaires et de profiter de la diversité des produits et du large choix proposé à des prix accessibles aux familles.

R.N

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE ALGÉRO-NIGÉRIENNE

L'Algérie avance sur plusieurs projets électriques

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Ajal, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée au suivi de plusieurs projets énergétiques prioritaires en cours de réalisation au Niger, notamment dans les domaines de l'électricité et de l'énergie solaire. Selon un communiqué du ministère, la réunion a porté sur l'état d'avancement des projets programmés dans la ville

d'Agadez, concernant notamment la réalisation de réseaux de transport et de distribution d'électricité, le renforcement des capacités de production d'énergie électrique grâce à une turbine mobile, ainsi que le projet de réalisation d'une centrale de production d'énergie solaire. La rencontre a également permis de passer en revue les résultats des études relatives aux projets de réhabilitation et de

développement des réseaux de transport et de distribution d'électricité dans la ville de Niamey, ce qui contribuera à accroître l'efficacité du réseau, à améliorer ses performances et à garantir la fiabilité et la continuité de l'approvisionnement en électricité. Dans ce cadre, le ministre a insisté sur la nécessité de renforcer le suivi technique des projets et d'accélérer leur rythme de réalisation, conformément à

l'approche adoptée dans le cadre de la coopération énergétique entre l'Algérie et le Niger. Il a affirmé que ces projets sont de nature à contribuer au développement des infrastructures énergétiques au Niger et à l'amélioration du service public de l'électricité, renforçant ainsi la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine de l'énergie.

R.N

IMPORTATIONS

130 milliards de dollars de demandes déposées par des entreprises insignifiantes

Le traitement des dossiers relatifs aux programmes prévisionnels d'importation pour le deuxième semestre 2026 a révélé que 3.961 opérateurs économiques employant entre zéro et cinq salariés ont introduit des demandes d'importation pour une valeur globale de 130,32 milliards de dollars, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Ces données, extraites de la plateforme numérique dédiée à l'importation des matières premières et des intrants de production, soulèvent des interrogations quant à la cohérence de certaines prévisions d'importation avec la taille des entreprises concernées et le nombre de salariés déclarés, précise le ministère.

Dans le détail, les données indiquent que 149 opérateurs n'employant aucun salarié ont formulé des demandes d'importation d'une valeur totale de 484,58 millions de dollars, tandis que 949 opérateurs employant un seul salarié ont introduit des demandes d'une valeur de 21,84 milliards de dollars.

La valeur des demandes d'importation déposées par 851 opérateurs employant deux salariés s'est élevée à 88,76 milliards de dollars, contre 15,52 milliards de dollars de demandes introduites par 722 opérateurs employant trois salariés, 1,74 milliard de dollars par 641 opérateurs employant quatre salariés, et 13,84 milliards de dollars par 649 opérateurs employant cinq salariés.

Dans ce contexte, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a décidé d'ouvrir une enquête, en coordination avec les secteurs ministériels concernés, afin de procéder à un audit des matières premières, des intrants de production et des équipements importés par ces entreprises durant le premier semestre 2026, ainsi que durant les années précédentes. Les opérations d'audit porteront, selon le ministère, sur la conformité des quantités et des valeurs importées avec la nature de l'activité déclarée, les capacités réelles de production, le nombre de travailleurs déclaré, ainsi que le volume réel de l'activité économique des entreprises concernées. Le ministère a souligné que le caractère pré-



visionnel des programmes d'importation ne signifie nullement que ces prévisions soient déconnectées de la réalité économique de l'entreprise ou disproportionnées à ses capacités et besoins réels, précisant que les mesures adéquates seront prises sur la base des résultats de l'enquête et de l'audit, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, la plateforme numérique, appuyée par des technologies d'intelligence artificielle (IA), a détecté des modes, qualifiés d'"inhabituels" par le ministère, de déclaration des travailleurs auprès de certaines entreprises concernées, notamment l'enregistrement de déclarations de travailleurs durant des périodes coïncidant avec les phases d'ouverture et de dépôt des programmes prévisionnels d'importation.

L'analyse des données fait ressortir qu'un certain nombre d'entreprises avaient déclaré des travailleurs auprès des services de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) au cours de la période allant de janvier au 31 mars 2026, avant de constater l'absence de toute déclaration de travailleurs durant les mois d'avril, mai et juin, puis l'enregistrement de nouvelles déclarations du 1er juillet au 30 septembre 2026, période coïncidant avec les phases de dépôt et d'examen des programmes prévisionnels d'importation. Le ministère a annoncé, à ce propos, l'ouverture d'une enquête sur ces cas et la prise des mesures nécessaires le cas échéant, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

APS

ACCORD 1968 ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE

Laurent Nuñez emboîte le pas à l'extrême droite

Emboitant le pas à presque tous les responsables de la droite française, le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a confirmé la révision de l'accord franco-algérien de 1968. Cet accord est devenu le sujet de prédilection des candidats de la droite et, surtout de l'extrême droite, à la présidentielle française de l'année prochaine. Plus que ça, c'est l'Algérie qui s'installe dans les discours de ce courant.

Interpellé par Fabien Genet, un sénateur des Républicains, Fabien Genet sur l'état de la coopération migratoire avec l'Algérie, notamment en matière d'exécution des obligations de quitter le territoire français (OQTF), le ministre de l'Intérieur a précisé, au dit sénateur que l'exécution des OQTF ne figure pas dans l'accord de 1968 en tant qu'obligation de l'Algérie.

Ce traité bilatéral « ne contient aucune disposition en matière d'éloignement des étrangers en situation irrégulière », a écrit Nuñez, rappelant que « l'identification et le retour des étrangers faisant l'objet d'une mesure d'éloignement reposent sur un protocole d'accord de coopération en matière de délivrance des laissez-passer consulaires conclu le 27 avril 1994 ».

Le sénateur a soutenu, également à tort, que l'Algérie « a suspendu la délivrance » des laissez-passer consulaires « depuis le début de l'année 2023 ». Or, c'est précisément en 2023 et 2024 que « le plus grand nombre d'exécutions de mesures d'éloignement ont concerné les ressortissants de nationalité algérienne », a encore corrigé le ministre de l'Intérieur.

Dans sa réponse, Laurent Nuñez a rappelé que la coopération en matière de retours « s'est dégradée » en 2020 et en 2021 en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Mais la reprise graduelle de la coopération consulaire à compter de mars 2022 s'est traduite par « une hausse régulière puis une accélération » du rythme de délivrance des laissez-passer consulaires, ce qui a permis une « augmentation importante du nombre d'éloignements ».

Après « des variations » début 2023, la tendance à la hausse s'est « poursuivie et amplifiée » en 2024. Une nouvelle altération de la coopération a eu lieu début 2025 mais, a souligné le ministre, le dialogue a repris suite à sa visite en Algérie en février 2026.

Selon Nuñez, le souhait du gouvernement est de « revenir aux modalités de coopération consulaire mises en œuvre jusqu'à début 2025 » et « garantir un niveau de coopération compatible avec la politique migratoire de la France et la sécurité de ces citoyens ».

Force est de constater que les autorités algériennes ne commentent pas les déclarations des responsables français, candidats aux élections où même ceux occupant des postes officiels.

Pour l'Algérie, l'accord de 1968 ne représente pas d'intérêt majeur pour notre communauté établie à l'étranger.

Répondant, dans une déclaration parue à TSA, aux dernières déclarations du premier ministre français, Edouard Philippe, Me Abderrazak Boudjelti, avocat au Barreau de Paris, a écrit : « Il (E. Philippe) lui suffisait de voir le texte en vigueur et l'application restreinte qui en est faite par les préfets pour se rendre compte que l'Accord franco-algérien de 1968 est loin d'être le plus avantageux de tous les accords bilatéraux signés par la France en matière d'immigration. »

« Il lui suffisait de voir les chiffres de l'INSEE pour voir qu'il n'y a aucune vague submersive algérienne.

La France, a affirmé Me Boudjelti, a signé des dizaines d'accords avec divers pays, à l'instar de la Russie, de la Tunisie, du Maroc ou encore du Sénégal...etc. Et se sont des accords nettement avantageux à ces derniers que l'accord de 1968 aux Algériens.

Abir.N

ÉLECTIONS LOCALES

La révision des listes électorales lancée, les partis bientôt reçus par l'ANIE

Le processus préparatoire aux prochaines élections locales entre dans une nouvelle phase. La période de révision exceptionnelle des listes électorales a débuté dimanche 6 septembre, en prévision du scrutin prévu le 28 novembre prochain pour le renouvellement des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya.

Le coup d'envoi de cette opération a été donné depuis la wilaya de Tipaza par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saïd Arous. Prévue jusqu'au jeudi 17 septembre, cette révision s'inscrit dans le cadre du décret présidentiel n° 26-284 du 29 août 2026 portant convocation du corps électoral.

Cette étape vise notamment à permettre aux citoyens qui ne figurent pas encore sur les listes électorales de régulariser leur situation. Les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans le jour du scrutin peuvent également s'inscrire auprès de leur commune de résidence. Les électeurs ayant déménagé sont, pour leur part, appelés à procé-

der à leur inscription dans leur nouvelle commune. L'ANIE offre également la possibilité de s'inscrire ou de vérifier son statut électoral à travers sa plateforme numérique. L'ANIE ouvre le dialogue avec les formations politiques.

En parallèle de cette opération, l'ANIE prépare une série de rencontres avec les formations politiques. Son président, Saïd Arous, doit recevoir ses représentants selon un calendrier qui sera établi au cours des prochains jours.

Cette initiative fait suite à une réunion de travail tenue samedi soir, consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des différents préparatifs liés aux élections locales. Selon l'ANIE, ces rencontres doivent permettre d'instaurer un échange direct avec les partis et de recueillir leurs préoccupations en leur qualité de partenaires essentiels du processus électoral. Les discussions porteront également sur les conditions de préparation des candidatures et sur le déroulement du retrait des dossiers à travers les différentes wilayas. Pour les forma-

tions politiques, cette échéance impose également de se mettre en conformité avec les exigences légales et organisationnelles, notamment en matière de fonctionnement interne, de renouvellement des structures dirigeantes et de tenue des congrès.

Le nouveau cadre juridique met les partis sous pression. Au-delà du scrutin du 28 novembre, la situation interne des partis constitue un autre enjeu. Plusieurs formations doivent en effet composer avec les nouvelles dispositions de la loi organique relative aux partis politiques.

Le texte, adopté en avril 2026, prévoit notamment que les organes nationaux et les structures locales des partis doivent être élus et renouvelés selon des règles démocratiques. Il fixe également à cinq ans, renouvelable une seule fois, la durée du mandat du responsable d'un parti.

Ces nouvelles règles pourraient avoir des conséquences sur les formations dont les dirigeants sont en place depuis de longues années sans renouvel-

lement à la tête du parti. Le Front de la justice et du développement, dirigé par Abdallah Djaballah, est notamment concerné. Son dernier congrès remonte à 2018, année de la reconduction de son président. Le Parti des travailleurs est également confronté à cette échéance. Sa secrétaire générale, Louisa Hanoune, réélue lors du huitième congrès organisé en mars 2022, devra organiser un nouveau congrès dans les délais prévus par la nouvelle législation.

Cette question dépasse désormais le seul cadre organisationnel. Le président Abdelmadjid Tebboune avait en effet lié la participation des partis au dialogue national à la régularisation de leur situation et à la tenue de leurs congrès.

À l'approche des élections locales, l'ANIE se trouve ainsi au cœur d'un double chantier : garantir la mise à jour des listes électorales et accompagner les formations politiques dans un processus électoral soumis à un cadre juridique et organisationnel renforcé.

Seddik.Y

SAIDAL

Lede production de la matière première du paracétamol à Batna insecté

Le Directeur général (DG) du groupe Saidal, Younes Bouarara, a effectué une visite de travail et d'inspection au site du projet de production de la matière première du paracétamol dans la wilaya de Batna, afin de s'enquérir de l'état d'avancement de sa réalisation, aindiqué un communiqué du groupe. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, relatives au suivi de la réalisation des projets stratégiques du groupe public Saidal.

M. Bouarara, qui était accompagné de la directrice de l'unité commerciale Est, Hanane Houfani, ainsi que de plusieurs cadres et responsables du groupe, a suivi une présentation détaillée sur la situation du projet et l'état d'avancement de sa réalisation, qui a atteint un taux global d'environ 75 %, avec la réception de l'ensemble des équipements nécessaires à son démarrage.

La présentation a porté sur les différents aspects techniques et administratifs liés au projet, ainsi que sur les obstacles et points en suspens. A cet égard, M. Bouarara a donné des instructions pour œuvrer à leur traitement et renforcer la coordination entre les différentes parties concernées, afin d'accélérer le rythme de réalisation et de respecter les délais fixés. A l'issue de la présentation, il a tenu une réunion avec les cadres du groupe et les représentants des entreprises chargées de la réalisation et des études, consacrée à l'examen des obstacles rencontrés et à la proposition de solutions pratiques permettant de les surmonter, soulignant la nécessité de conjuguer les efforts et d'intensifier le suivi sur le terrain en vue d'assurer le parachèvement du projet et sa livraison dans les meilleurs délais possibles.

Le projet de production de la matière première du paracétamol revêt une importance stratégique, dans la mesure où il s'inscrit parmi les projets visant à renforcer la souveraineté sanitaire et industrielle de l'Algérie, à travers le développement des capacités nationales de production de matières premières pharmaceutiques, la réduction de la dépendance à l'étranger et la diminution de la facture des importations, contribuant ainsi à garantir la continuité de l'approvisionnement en médicaments essentiels.

R.E

BANQUES

CNEP-Banque lance "Epargne Progress"

La CNEP-Banque a annoncé jeudi le lancement d'une nouvelle formule d'épargne destinée aux particuliers, baptisée "Epargne Progress", permettant de rémunérer les dépôts tout en maintenant la disponibilité des fonds. Selon un communiqué de la banque, cette formule repose sur un mécanisme de rémunération progressive, avec un taux d'intérêt évoluant en fonction du niveau d'épargne atteint, conformément au barème en vigueur. Les intérêts générés sont calculés et versés trimestriellement, a précisé la même source.

La nouvelle offre est également assortie de plusieurs services destinés à faciliter l'accès et la gestion de l'épargne, notamment une carte d'épargne utilisable sur le Réseau monétique interbancaire (RMI), ainsi qu'un accès au service E-Banking permettant au titulaire de consulter et de gérer son compte à distance. "Epargne Progress" comprend, en outre, une assurance prévoyance souscrite en pack, offrant au client une couverture complémentaire dans le cadre de cette formule.

A travers cette nouvelle offre, la CNEP-Banque entend ainsi proposer aux particuliers une solution combinant rémunération progressive, disponibilité des fonds, services bancaires à distance et couverture prévoyance.

RE

4E ÉDITION DE L'IATF À ALGER

La dynamique des échanges sur le continent renforcée

Selon la vice-présidente exécutive d'Afreximbank, chargée du commerce intra-africain et du développement des exportations, Mme Kanayo Awania, la 4e édition de l'IATF a enregistré un "record" en termes de valeur des contrats conclus, consacrant ainsi la place de cette manifestation parmi les principaux leviers du commerce, de l'investissement et de l'intégration économique sur le continent.

Le succès de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), organisée à Alger en septembre 2025 sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a contribué à renforcer la dynamique du commerce intra-africain, notamment à la faveur de la signature, lors de cette manifestation, de contrats d'une valeur avoisinant les 50 milliards de dollars, a indiqué la vice-présidente exécutive d'Afreximbank, chargée du commerce intra-africain et du développement des exportations, Mme Kanayo Awania, sur le site officiel de la Banque. Elle a précisé que la 4e édition, organisée au Palais des expositions à Alger, a enregistré un "record" en termes de valeur des contrats conclus, consacrant ainsi la place de cette manifestation parmi les principaux leviers du commerce, de l'investissement et de l'intégration économique sur le continent. Elle a estimé que le succès de l'édition d'Alger, placée sous le slogan "Passerelle vers de nouvelles opportunités", avait contribué à impulser la dynamique croissante du commerce intra-africain, notamment à travers la forte hausse du nombre



de participants, du volume des accords et de la valeur des transactions, affirmant que la foire s'était imposée comme une plateforme efficace pour élargir l'accès aux marchés et mettre les entreprises en relation avec de nouvelles opportunités et de nouveaux partenariats. La même responsable a ajouté que les résultats enregistrés lors des quatre premières éditions de la foire "confirment l'influence croissante de cette manifestation, qui a attiré plus de 180.000

participants et 6.600 exposants de 132 pays, et dont la valeur cumulée des accords commerciaux et d'investissement conclus a dépassé les 167 milliards de dollars". De plus, l'IATF a bénéficié à près de 360.000 petites et moyennes entreprises (PME), dont des milliers d'entreprises dirigées par des femmes et des jeunes, tandis que son impact sur l'emploi est estimé à 42 opportunités d'emploi pour chaque million de dollars investi dans la foire, ce

qui signifie que chaque édition contribue à la création de plus d'un demi-million d'emplois directs à travers le continent. L'IATF, dont la prochaine édition est prévue à Lagos (Nigeria) du 5 au 11 novembre 2027, est organisée par Afreximbank, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

R.E

ALGER

Une délégation nigérienne visite plusieurs projets et infrastructures

Une délégation du secteur de l'Équipement et des Infrastructures du Niger a effectué, vendredi, une visite de terrain à plusieurs projets et infrastructures relevant du domaine des travaux publics à Alger, dans le cadre du renforcement de la coopération et du transfert d'expertise entre les deux pays. Selon un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, cette visite a notamment porté sur le projet de réalisation de l'autoroute reliant le stade olympique du 5-Juillet à Khraïssia, au niveau de la deuxième rocade d'Alger. Cette visite a permis à la délégation de prendre connaissance des différentes étapes de réalisation du projet, notamment des deux ou-

vrages d'art (ponts) situés entre Baba Hassan et Draria, qui s'étendent sur une longueur totale estimée à 1 260 mètres et atteignent une hauteur de 24 mètres. À cette occasion, la délégation nigérienne a suivi des explications techniques sur les méthodes de gestion et de suivi adoptées pour la réalisation des grands projets d'infrastructures. Selon le communiqué, cette visite a également constitué une occasion de découvrir de près l'expérience algérienne ainsi que les capacités nationales en matière de réalisation et de suivi des projets sectoriels, notamment dans les domaines du génie civil. La délégation poursuivra son programme par la visite de plusieurs laboratoires nationaux

relevant du secteur, afin de prendre connaissance de leurs capacités techniques et scientifiques ainsi que de l'expertise de leurs cadres. Cette démarche devrait contribuer au renforcement de la coopération bilatérale et au développement de programmes de formation et de transfert d'expertise au profit des cadres techniques nigériens. Cette visite intervient à la suite des consultations algéro-nigériennes consacrées au renforcement de la coopération technique dans le domaine des travaux publics et des infrastructures de base, tenues jeudi dernier à Alger, et qui se sont conclues par la signature de plusieurs accords de coopération.

R.E

PROJET NOUVELLE VILLE DE KNISHASA

L'Algérienne INATEL signe un accord stratégique

L'entreprise publique algérienne INATEL a signé, au sein d'un consortium avec PGS Africa et DABYAN, un protocole d'accord avec la Coordination permanente du Comité stratégique pour la supervision du projet d'extension de la ville de Kinshasa (CSSPEVK), en République démocratique du Congo (RDC), en vue du déploiement d'un programme numérique, industriel et technologique intégré. L'accord, signé récemment, s'inscrit dans le cadre du projet stratégique "Kinshasa Kia Mona" et vise notamment à mettre en place des solutions technologiques destinées à accompagner le développement de la nouvelle ville de Kinshasa, selon un communiqué d'INATEL. Le programme prévoit

le développement d'un écosystème consacré notamment aux technologies numériques, aux systèmes de paiement électronique, aux équipements numériques et aux services technologiques associés, ainsi que le transfert de savoir-faire et le développement des compétences locales. Dans ce cadre, INATEL, qui dispose d'une expertise dans les technologies de paiement électronique, contribuera au déploiement de solutions de paiement et d'équipements numériques aux côtés de ses partenaires. Le protocole prévoit également la création d'un Centre d'innovation et d'excellence technologique dédié au développement des compétences dans plusieurs do-

maines stratégiques, notamment les technologies numériques, les systèmes de paiement, la cybersécurité et l'intelligence artificielle appliquée. Cette structure devrait contribuer à la formation de compétences locales, à la promotion de l'innovation et à la création d'emplois qualifiés, avec l'objectif de constituer un vivier d'expertises techniques et technologiques en RDC. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en RDC, Nacim Gaouaoui, ainsi que de plusieurs responsables des entreprises concernées, dont le PDG du groupe ENTC, Abderrahim Chikh, et le PDG d'INATEL, Hicham Tebira. Cette opération constitue une nouvelle étape

dans la stratégie d'expansion africaine d'INATEL, après une première opération d'exportation de terminaux de paiement électronique vers le Nigeria. Entreprise industrielle publique spécialisée dans l'électronique, la connectivité, la téléphonie, la télésurveillance et les technologies d'accès, INATEL relève du groupe public industriel ENTC, lui-même rattaché à la holding ELEC EL DJAZAIR. L'initiative traduit ainsi la volonté de l'entreprise algérienne de valoriser son savoir-faire industriel et technologique sur les marchés africains et de renforcer la coopération économique et technologique entre l'Algérie et les pays du continent.

RE



AFLOU (JOURNÉES
MÉDICOCHIRURGICALES)

Une cinquantaine d'interventions en chirurgie pédiatrique menées



Une cinquantaine d'interventions en chirurgie pédiatrique ont été réalisées à l'établissement hospitalier spécialisé Mère-Enfant "Mokhtar Cherfi" à Aflou, dans le cadre de journées médicochirurgicales, au titre d'un accord de coopération avec l'établissement public hospitalier "Tirichine Brahim" de Ghardaïa, ont indiqué samedi les organisateurs.

Le directeur délégué à la Santé et la Population (DSP) de la wilaya d'Aflou, Abderrahmane Sidi-Cheikh, a indiqué que ces journées médico-chirurgicales (2-3 septembre), organisées avec la participation de spécialistes en chirurgie pédiatrique et en anesthésie-réanimation, appuyée d'une équipe de paramé-

dicaux, ont pour objectif de prendre en charge les cas recensés et épargner aux patients et à leurs familles les contraintes de déplacement vers des hôpitaux éloignés.

De son côté, Dr. Ben Thabet, spécialiste en anesthésie-réanimation à l'hôpital de Bordj Bounaama (wilaya de Tissemsilt), a indiqué qu'il participe pour la quatrième fois à ces journées médico-chirurgicales à Aflou, précisant que les médecins spécialistes ont déjà examiné les enfants nécessitant une intervention chirurgicale.

Et d'ajouter que le choix de la période de vacances pour la tenue de ces journées visait à permettre aux enfants de bénéficier d'une période de convalescence

avant la rentrée scolaire, d'autant plus que, dans de nombreux cas, les enfants pouvaient quitter l'établissement une fois réanimé de l'anesthésie, selon l'évolution de leur état de santé.

Dans le même contexte, Dr. Meriem Lounici, spécialiste en anesthésie et réanimation, a indiqué que cette initiative avait permis de prendre en charge un grand nombre d'enfants, saluant la disponibilité des moyens et des ressources nécessaires au sein du service de chirurgie, et louant les efforts du staff médical, paramédical, techniciens et professionnels ayant contribué à son succès.

TOUGGOURT**Journée de sensibilisation sur la culture du quinoa**

Une journée de sensibilisation sur la culture du quinoa a été organisée samedi dans la wilaya de Tougourt, à l'initiative de la Chambre d'agriculture (CA), en coordination avec l'association caritative "Baouader El-Kheir".

Animée par des spécialistes du domaine, cette rencontre vise à faire connaître le quinoa, ses multiples valeurs nutritionnelles et économiques, ainsi qu'à présenter l'expérience algérienne dans sa culture, lancée en 2014, notamment dans les régions sahariennes considérées comme un environnement favorable à cette plante, a précisé l'agronome, Halima Khaled, directrice de la Ferme de démonstration et de production de semences (FDPS) d'Aghiane (Meghaïer), relevant de l'Institut technique de développement de l'agriculture saharienne (ITDAS).

Cette journée de sensibilisation, coïncidant avec le début de la saison de culture du quinoa, vise également à encourager les agriculteurs locaux et les femmes rurales à s'intéresser à cette culture et à valoriser ses produits, a-t-elle ajouté.

Elle s'inscrit dans le cadre des efforts menés pour promouvoir la culture du quinoa en milieu oasien, une plante utilisée dans les industries pharmaceutique et agroalimentaire, notamment dans la fabrication de produits sans gluten, et dont la demande est en croissance sur le marché international, selon les organisateurs.

ORAN**Deux nouvelles unités de dépistage et de suivi en milieu scolaire**

La wilaya d'Oran sera renforcée par deux nouvelles unités de dépistage et de suivi dans le domaine de la santé scolaire, à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris auprès de la direction de l'Education de la wilaya.

Ces deux unités, destinées aux élèves des trois cycles d'enseignement, sont implantées au niveau des lycées "Dali Belhadji", dans la commune de Tatraoui, et "Réconciliation nationale", dans la commune de Sidi Benyekba.

Ces structures de santé disposent de plusieurs services médicaux, notamment de médecine générale, de chirurgie dentaire, d'ophtalmologie et de pneumologie, ainsi que des moyens et équipements nécessaires et de médecins généralistes et spécialistes. Elles permettront ainsi de renforcer la couverture sanitaire scolaire à travers les 26 communes de la wilaya.

Ces deux nouvelles unités viennent s'ajouter aux 50 autres unités de dépistage et de suivi réparties à travers les différentes communes de la wilaya, selon la même source.

MOSTAGANEM**Production de plus de 221.000 quintaux de différentes variétés de céréales**

Une production de 221.499 quintaux de différentes variétés de céréales a été réalisée dans la wilaya de Mostaganem au titre de la campagne agricole 2025-2026, a indiqué, samedi, un communiqué de la cellule d'information et de communication du cabinet du wali.

Selon le communiqué, cette quantité de céréales a été obtenue après la récolte d'une superficie de 12.686 hectares consacrée à cette filière stratégique.

Le bilan fait ressortir une production "appréciable" de blé dur, ayant dépassé les 58.000 quintaux, après la récolte d'une superficie de 3.148 hectares dédiée à cette culture, avec un rendement de 18 quintaux à l'hectare, précise la même source.

Ces résultats positifs ont été rendus possibles, selon le communiqué, grâce à la maîtrise de l'itinéraire technique durant les différentes étapes de la production, ainsi qu'à l'accompagnement des producteurs, notamment lors des campagnes de moisson-battage, et des opérations de transport et de stockage des récoltes.

Les services concernés ont mobilisé, pour assurer le bon déroulement de cette opération, 57 machines de moisson-battage, dont six relevant du secteur public, ainsi que d'autres équipements agricoles, notamment des faucheuses, des andaineuses, des machines de ramassage et de pressage, en plus des tracteurs, ajoute la même source.

Concernant la collecte des récoltes et leur dépôt au niveau des structures de stockage, les services de la wilaya ont donné des instructions pour intensifier l'accompagnement de terrain des agriculteurs et faciliter les opérations de transport, de réception et de dépôt, tout en assurant un suivi régulier de la collecte et une prise en charge rapide des difficultés signalées sur le terrain.

Les mêmes services ont également appelé à renforcer la coordination entre les différents intervenants et à accompagner les agriculteurs sur le terrain, dans le but d'augmenter le taux de collecte, de consolider la production nationale et de soutenir la sécurité alimentaire.

Ils ont, à cette occasion, rappelé la récente décision de la wilaya portant création d'une commission chargée du suivi de la filière céréalière, depuis l'agriculteur jusqu'à la Coopérative des céréales et des légumes secs.

L'UNIVERSITÉ DJILLALI LIABÈS (SIDI BEL-ABBES)**Brevet international pour une application numérique pionnière dans les travaux pratiques**

L'université "Djillali Liabès" de Sidi Bel-Abbes a franchi un nouveau jalon scientifique dans la numérisation de l'enseignement supérieur et la valorisation des résultats de la recherche scientifique, grâce au développement d'une application intelligente pionnière intitulée "Smart Lab TP", une réalisation technique protégée par un brevet d'invention international, destinée à moderniser et sécuriser les travaux pratiques dans les milieux universitaires et de formation, a-t-on appris, samedi, auprès de la cellule de communication de cet établissement.

La même source a précisé que ce projet, conçu par les compétences de la plateforme technologique de l'université, s'inscrit dans l'orientation stratégique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à hisser l'université au rang d'institution productrice de savoir et de solutions technologiques industrialisables et commercialisables, en concrétisation de la vision du secteur axée sur l'arrimage de l'université à son environnement socio-économique et le soutien à l'innovation, ainsi qu'aux incubateurs d'entreprises.

L'application "Smart Lab TP" repose sur un système technique avancé, conçu pour faire passer les

travaux pratiques du mode conventionnel vers un environnement numérique intelligent, articulé autour de trois axes fondamentaux.

Ces axes s'articulent autour d'un système de double sécurité garantissant la protection intégrale des étudiants tout en prévenant l'endommagement des équipements sensibles par la réduction des erreurs de manipulation et des risques liés à un maniement inadéquat des appareils et des produits chimiques.

Ils prévoient également un accompagnement interactif intelligent fournissant à l'étudiant des consignes numériques en temps réel tout au long de l'expérience pour consolider l'auto-apprentissage et alléger la charge de contrôle conventionnel incombant aux encadreurs, en plus d'une évaluation automatisée et méthodique reposant sur l'analyse directe des données d'exploitation, ce qui garantit une mesure objective et rigoureuse du niveau d'assimilation et de compétence pratique de l'étudiant.

Concernant les perspectives de cette innovation, la même source a souligné qu'elle dépasse le cadre purement académique pour se positionner comme un produit technologique commercialisable,

contribuant à la valorisation du matériel de laboratoire et à l'optimisation de sa disponibilité à travers plusieurs secteurs.

Il s'agit notamment de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, via la mise à niveau des laboratoires universitaires selon les standards internationaux de sécurité et de performance, de l'Education nationale, par l'introduction d'outils de numérisation interactive dans les laboratoires des cycles moyen et secondaire, afin d'enrichir l'apprentissage pratique, ainsi que de la Formation et l'Enseignement professionnels, en permettant aux stagiaires de manipuler des équipements et des machines industrielles réelles dans des conditions de sécurité optimales.

L'obtention de ce brevet d'invention international témoigne du positionnement de l'université de Sidi Bel-Abbes sur l'échiquier des institutions nationales motrices en matière de propriété intellectuelle, concrétisant l'apport des chercheurs et des étudiants dans l'accélération du transfert de technologie des laboratoires vers le marché économique, a-t-on conclu.

SKIKDA

Retour à la normal dans les zones touchées par les incendies

La vie reprend progressivement son cours dans les zones touchées par les incendies ayant affecté, fin août dernier, la wilaya de Skikda, grâce à l'engagement de l'Etat, à l'élimination graduelle par les services publics des conséquences des sinistres et au rétablissement des services essentiels, a-t-on appris, samedi, auprès des responsables locaux concernés.

Dans ce cadre, les services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz du groupe Sonelgaz ont annoncé avoir achevé, au cours de la semaine dernière, la réparation et la remise en état de plus de 35 km du réseau électrique endommagé, notamment dans les communes d'Oum Toub et de Filfila, en mobilisant les moyens humains et techniques nécessaires, permettant ainsi le rétablissement du courant électrique dans les foyers.

De son côté, le directeur de l'hydraulique, Abdelkader Bouali, a affirmé, dans une déclaration à l'APS, que les citoyens de nombreuses zones touchées par les incendies sont réalimentés en eau potable, notamment dans les cités "Plein-air" et El Hadaik, à Skikda, ainsi que la zone de Draïf à El Harrouch.

Le directeur du logement, Anouar Iguedlane, a fait part, quant à lui, de la poursuite des travaux de restauration et de réhabilitation des habitations endommagées dans les communes de Bekkouche-Lakhdar, de Filfila, d'Oum Toub et d'Ain Zouit.

Les travaux, lancés mardi dernier, permettront aux familles concernées de retourner dans leurs foyers dans les plus brefs délais.

Dans le même contexte, une vaste opération menée à l'université du 20-Août 1955 de Skikda a permis de nettoyer le site en le débarrassant des débris de l'incendie qui a affecté les espaces verts et l'entrée de l'administration, et de réparer le réseau électrique endommagé, a-t-on indiqué à la direction de cet établissement d'enseignement supérieur.

TEGHALIMET ET HASSI DAHOU (SIDI BEL-ABBES)

Raccordement de 140 logements ruraux au réseau de gaz naturel

Un total de 140 logements ruraux situés dans les communes de Tegalimet et Hassi Dahou, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, ont été raccordés au réseau de gaz naturel, a-t-on appris auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution).

La même source a précisé que les travaux de raccordement, achevés à la fin du mois d'août dernier, ont ciblé des habitations éparses dans la commune de Tegalimet (daïra de Telagh), ainsi que les fermes "Si Abdelkrim" et "Boukhari" relevant de la commune de Hassi Dahou (daïra de Tenira).

La longueur totale du réseau réalisé s'élève à 5,63 km, répartis sur trois tronçons de 3,8 km, 620 mètres et 1,21 km, raccordés à partir du réseau de gaz naturel existant, ce qui a permis d'alimenter l'ensemble des 140 unités d'habitation programmées.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Etat visant à rapprocher les services publics des populations des zones rurales et éloignées, à améliorer leur cadre de vie et à soutenir la dynamique du développement local à travers les différentes localités de la wilaya, selon la même source.

ILLIZI

150 postes de formation à la disposition d'entreprises économiques et de services

Au moins 150 postes de formation dans différentes spécialités ont été mis à la disposition des entreprises économiques et de services de la wilaya d'Illizi, au titre de la prochaine rentrée de la formation professionnelle, a-t-on appris samedi auprès de la direction de wilaya du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP).

L'opération, initiée via la plateforme numérique "Tamhin" (apprentissage), s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur d'ouverture sur le monde professionnel et la coordination avec les acteurs économiques, afin de satisfaire leurs besoins en main-d'œuvre qualifiée, a expliqué à l'APS le DEFP, Youcef Hamdani.

Il a précisé qu'après l'adoption du référentiel national de la formation professionnelle, à compter de la prochaine rentrée, le secteur s'est employé à diversifier ses spécialités de formation en fonction des besoins exprimés par les acteurs économiques, permettant ainsi d'adapter l'offre de formation aux besoins du marché du travail.

Dans ce cadre, les services du secteur ont coordonné leurs efforts avec une cinquantaine d'établissements et d'entreprises opérant dans divers domaines économiques et de services à travers la wilaya, dans le but de définir les spécialités et les postes d'apprentissage disponibles, a ajouté M. Hamdani. Les démarches administratives et la signature des contrats des apprentis s'effectuent au niveau des établissements du secteur, et les stages de formation débiteront au mois d'octobre prochain, selon le calendrier arrêté par le ministère de tutelle, a fait savoir la même source.

BATNA

5 communes renforcées en bus de transport scolaire



Cinq communes de la wilaya de Batna ont été renforcées samedi par de nouveaux bus de transport scolaire équipés de quoi assurer des conditions meilleures et sécurisées de transport des élèves.

Un bus a été ainsi remis à chacune des communes de Tal-khemt, Arris, T'kout, Boumagueur et Chemora au cours d'une cérémonie présidée par le wali Riadh Benahmed au parc de la wilaya en présence des présidents des APC concernées.

Dans une déclaration à la presse à l'occasion, le wali a indiqué que l'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, relatives au renforcement du parc de transport scolaire des communes ayant enregistré des déficits au cours de la précédente année scolaire et à la prise en charge du transport des élèves dès le début de la rentrée scolaire 2026/2027 notamment dans les localités rurales et montagneuses.

Selon le même responsable, avec ce nouveau lot, le parc des communes compte désormais 421 bus, des conventions ont été signées avec des particuliers pour louer 358 autres bus de sorte à assurer avec aisance le transport des élèves dès le retour aux classes, une opération qui s'ajoute à la maintenance

des bus de certaines communes. Par ailleurs, des rétrochargeurs ont été remis à l'unité de Batna de l'Algérienne des eaux dans le cadre d'une convention entre les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports et de l'Hydraulique.

Auparavant, le wali a présidé l'ouverture d'une exposition de vente des articles scolaires à la salle Assihar de la ville de Batna qui fait partie de 12 espaces de commerces ouverts à travers la wilaya en prévision de la prochaine rentrée scolaire pour assurer la disponibilité des articles scolaires à prix raisonnables et compétitifs.

Tissemsilt : Affluence notable à l'exposition de vente de livres et fournitures scolaires

L'espace commercial consacré à la vente de livres et de fournitures scolaires, ouvert samedi à Tissemsilt en prévision de la prochaine rentrée scolaire, connaît une affluence notable du public.

Cette foire de proximité, organisée par la direction du Commerce sous une tente géante au niveau du quartier El Merdja, dans la commune de Tissemsilt, propose une gamme large et diversifiée de fournitures et d'articles scolaires destinés aux élèves, comprenant des produits locaux et d'autres importés.

Plusieurs exposants, interrogés par l'APS, ont indiqué que les prix proposés sont "très étudiés" et tiennent compte des critères de qualité et de prix, permettant ainsi de mettre à la disposition des élèves les différentes fournitures scolaires à des tarifs compétitifs.

A ce propos, l'inspecteur principal chargé de la répression de la fraude à la direction du Commerce, a indiqué que cette manifestation, orga-

nisée en coordination avec plusieurs partenaires, se poursuivra jusqu'au 15 septembre. Elle vise à mettre à la disposition des élèves les fournitures et articles scolaires à des prix abordables, tenant compte du pouvoir d'achat des citoyens.

Le même responsable a ajouté que cette manifestation réunit plus de 10 exposants, dont l'Office national des publications scolaires, qui y a ouvert un point de vente de manuels scolaires, ainsi que des artisans, des fabricants et des grossistes de différents produits et fournitures scolaires.

Les commerçants et les visiteurs ont salué cette initiative, qui devrait contribuer à assurer la disponibilité des fournitures scolaires à des prix accessibles. Une artisane activant dans le domaine de la couture traditionnelle a, pour sa part, indiqué qu'elle participe à cette foire en proposant à la vente des tabliers scolaires et des trousseaux confectionnés à la main.

BUNDESLIGA (ALLEMAGNE)**Le Bayern bute sur Karius à Schalke**

Le Bayern a buté samedi soir à Gelsenkirchen sur le gardien de Schalke 04 Loris Karius, concédant le match nul (0-0) sur la pelouse du promu lors de la 2e journée du championnat d'Allemagne.

Avec quatre points au compteur, les Munichois occupent la 4e place au classement, cédant pour la première fois depuis le 14 septembre 2024 le confortable fauteuil de leader de la Bundesliga.

"On ne doit pas trop avoir les yeux sur le classement. La Bundesliga, c'est un marathon", a glissé le capitaine du Bayern, Manuel Neuer, après la rencontre, au micro du diffuseur Sky.

La première place, assez anecdotique après seulement deux journées de championnat, revient à Fribourg.

Le club de la Forêt Noire, une semaine après avoir corrigé le Werder Brême (4-1) à domicile, est allé s'imposer sur la pelouse de l'un des trois promus, Paderborn, grâce à un but de Maximilian Eggestein.

Samedi soir, l'entraîneur du Bayern Vincent Kompany a fait tourner son effectif, avec Harry Kane et le Français Michael Olise sur le banc en début de rencontre, dans la perspective du match de Ligue des champions la semaine prochaine (jeudi, 21h00) à domicile contre Bodo/Glimt.

Les Munichois, qui ont eu près de 75% de possession de balle, ont été très brouillons en première période, se créant une grosse occasion par Nathaniel Brown à la 13e minute, parfaitement trouvé en retrait mais son tir a été repoussé par Loris Karius.

R.S

SERIE A (ITALIE)**L'Inter Milan terrasse enfin Naples**

Après presque trois ans d'attente en Serie A, l'Inter Milan est enfin venu à bout de Naples (3-2) samedi, mais le champion d'Italie en titre est passé tout près du KO face à sa bête noire et son dauphin de la saison dernière.

Quand l'Inter et le Napoli croisent le fer, cela fait souvent des étincelles. Les deux derniers champions d'Italie l'ont encore montré lors de cette affiche de la 3e journée au scénario déroutant et au rythme échevelé, avec une cascade d'occasions de part et d'autre jusque dans les derniers instants.

Les deux équipes étaient pourtant dos à dos après la première période.

C'est finalement le Napoli, pourtant privé de son meneur écossais Scott McTominay, qui a trouvé l'ouverture à la 50e minute. Profitant d'une mauvaise relance de Nicolo Barella, Matteo Politano, en deux temps, a trompé Josep Martinez. Trois minutes plus tard, Rasmus Hojlund a doublé la mise au terme d'une action gag: alors que les joueurs de l'Inter se désintéressaient du ballon qu'ils croyaient sorti en touche, Giovanni Di Lorenzo a trouvé Hojlund à l'entrée de la surface. Sa frappe quasi instantanée du gauche a trompé Martinez et réduit au silence San Siro.

Mais l'Inter qui n'avait plus battu Naples, à domicile, en championnat depuis janvier 2023, s'est rebellé immédiatement.

Federico Dimarco a repris in extremis un centre fuyant au deuxième poteau et son capitaine Lautaro Martinez a tacle le ballon dans le but napolitain (56e).

R.S

PREMIER LEAGUE (ANGLETERRE)**Aston Villa encore inoffensif contre Hull (0-0)**

Après deux défaites inaugurales, Aston Villa n'a pu ramener qu'un point, avec un seul tir cadré, samedi de Hull City (0-0), l'équipe surprise du début de saison parmi les promus de Premier League.

L'équipe d'Unai Emery a été sévèrement secouée par le mercato d'été et elle peine encore à trouver la bonne carburation. Cela rappelle la saison dernière, commencée sans victoire durant les cinq premières journées, mais terminée à la quatrième place.

Aston Villa n'a réussi qu'un tir cadré en trois matches de championnat: aucun durant les défaites contre Brighton (4-0) et Arsenal (1-0), un seul contre Hull en début de match via George Hemmings (13e).

Emiliano Buendia a envoyé le sien dans les nuages sur un centre de Hemmings, bien trouvé par un long dégagement de Zion Suzuki (54e).

Le gardien japonais a eu chaud sur une belle frappe de Mohamed Bellouni, repoussée par la barre transversale (65e), il a capté en deux temps une tentative de Mohamed-Ali Cho (88e) et été soulagé de voir Oli McBurnie manquer sa reprise (90e).

Son vis-à-vis Konstantinos Tzolakis n'a toujours pas encaissé le moindre en but avec Hull City, victorieux de Manchester United (2-0) et Coventry (1-0) en ouverture du championnat, et deuxième avant les derniers matches du week-end.

R.S

ATHLÉTISME (LIGUE DE DIAMANT)**Tina Clayton s'impose
et sur 100 m à Bruxelles,
Kenny Bednarek sur 200 m**

La sprinteuse jamaïcaine Tina Clayton s'est imposée samedi sur le 100 m de la finale de la Ligue de Diamant à Bruxelles en coupant la ligne en 10 sec 93 tandis que l'Américain Kenny Bednarek a remporté de son côté le 200 m en 19 sec 62.

En l'absence de la championne du monde Melissa Jefferson-Wooden qui se préserve pour les championnats Ultimate et de la championne olympique Julien Alfred qui s'est concentrée sur le 200 m vendredi, c'est Tina Clayton qui s'est imposée en 10 sec 93 (+ 0,3 m/s) sur la ligne droite.

La Jamaïcaine a jailli des starting-blocks pour prendre directement la tête de la course et ne jamais la lâcher. Elle devance la Britannique Amy Hunt (11.06) et l'Américaine Sha'Carri Richardson (11.07). "C'est en quelque sorte une soirée parfaite, car remporter la finale de la Ligue de Diamant est quelque chose de spécial, on veut tous rentrer chez soi avec le trophée", a-t-elle apprécié.

La sprinteuse de 22 ans, vice-championne du monde l'an dernier, a eu une pensée pour son entraîneur Stephen Francis, coach historique du sprint jamaïcain mort en juillet. "Je voudrais dédier cette victoire à mon entraîneur Stephen Francis, a-t-elle dit. C'est très dur mais j'ai ma famille et l'équipe qui m'entourent, qui m'apportent tout le soutien dont j'ai besoin." Quelques minutes plus tard sur 200 m, l'Américain Kenny

Bednarek a assumé son statut de favori en coupant la ligne en 19 sec 62 (vent: +0,8 m/s), égalant sa meilleure performance mondiale de l'année réalisée à Zurich la semaine dernière.

Il a devancé le Sud-Africain Sinesiphio Dambile (19.89) et le Zimbabwéen Makanakaishe Charamba (19.99).

Nouvelle victoire pour Werro sur 800 m, Broeders-Bol s'accroche

La championne d'Europe du 800 m Audrey Werro a décroché une nouvelle victoire sur le double tour de piste samedi à Bruxelles en 1 min 54 sec 75/100, juste devant la Néerlandaise Femke Broeders-Bol (1:54.81) qui s'est accrochée jusqu'au bout pour tenter de passer devant. Le chrono du jour est certes moins impressionnant que la semaine dernière lors de la Ligue de diamant de Zurich, quand Werro l'avait emporté en 1 min 53 sec 70/100, mais il confirme la domination de la Suisse dans la discipline cette année, elle qui n'a pas été battue de l'été (hors qualifications aux championnats d'Europe).

Dans la fraîcheur de la soirée belge - des conditions peu favorables pour affoler le chrono -, Werro a pris logiquement les devants dès le retrait de la lievre mais a été suivie de près par Broeders-Bol. Les deux femmes ont bataillé jusqu'à l'arrivée, Werro s'imposant (1:54.75) juste devant Broeders-Bol (1:54.81), toujours impressionnante pour sa première sai-

son dans la discipline.

Les deux femmes sont attendues la semaine prochaine à Budapest pour les championnats Ultimate.

Le Brésilien Alison dos Santos survole le 400 m haies à Bruxelles

Le Brésilien Alison dos Santos, nouveau détenteur du record du monde du 400 m haies (45.80), a survolé samedi soir les finales de la Ligue de diamant à Bruxelles dans un temps de 46 sec 70/100.

Une semaine après son exploit à Zurich en 45 sec 80/100, améliorant le record du monde de 14/100e, Alison dos Santos a conservé samedi son invincibilité sur les haies basses cette saison, avec un sixième succès sur 400 m haies en autant de courses sur cette distance en Ligue des diamant. En 46 sec 70, il a établi le nouveau record du meeting de Bruxelles et relégué à plus de 1 sec 30/100 l'Américain Trevor Bassitt (48.03), deuxième, et un autre Brésilien, Matheus Lima (48.18), troisième.

Ancien détenteur du record du monde (45.94) et deuxième la semaine dernière à Zurich derrière dos Santos, le Norvégien Karsten Warholm n'a pas fait le déplacement à Bruxelles. L'épilogue du duel de la saison entre dos Santos et Warholm est prévu la semaine prochaine à Budapest, lors des championnats Ultimate.

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (1RE JOURNÉE)

L'ASO Chlef et le CS Constantine ont bien sauvé les meubles

L'ASO Chlef et le CS Constantine, longtemps menés au score par leurs adversaires respectifs samedi soir, dans le cadre de la première journée de Ligue 1 Mobilis, ont réussi à revenir et à arracher des nuls inespérés, respectivement (3-3) contre le CR Belouizdad et (1-1) face au CR Aïn Témouchent.



Les Chélifiens étaient bien rentrés dans leur match et avaient réussi à faire la différence d'entrée de jeu, grâce notamment à leur buteur-maison, Zoubir Motrani, auteur d'un doublé aux 1re et 6e. Mais c'était sans compter sur la force de caractère des Belouizdadiens, ayant commencé par réduire le score à la 13e minute de jeu, par l'intermédiaire de Djaber Kaassis, avant d'accepter à bras ouverts le cadeau du défenseur chélifien Abdallah Debbari, auteur d'un but contre son propre camp à la vingtième minute de jeu. Galvanisés par cette égalisation, et sur leur lancée, les visiteurs ont réussi à ajouter un troisième but juste avant la pause, grâce à leur recrue estivale Franck Etouga (42e). En deuxième mi-temps, les deux équipes ont continué à jouer l'attaque à outrance, avec la ferme intention d'inscrire d'autres buts. La chance a finalement souri aux Chélifiens, ayant réussi à égaliser, grâce à Bekkouche (70e), et malgré plusieurs autres tentatives, de parts et d'autres, le score est resté inchangé jusqu'au coup de sifflet final.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, le CS Constantine avait réussi à repartir avec un

bon résultat nul (1-1) de son déplacement chez le nouveau promu, le CR Aïn Témouchent.

Les locaux étaient les premiers à trouver le chemin des filets et dès la cinquième minute de jeu, par l'intermédiaire de Boumediene Frierer, mais à force d'insister, les Sanafir ont fini par arracher l'égalisation à la 69e, grâce à l'excellent Nassim El Ghoul, qui venait de faire son entrée en jeu.

Le bal de cette première journée s'était ouvert jeudi, avec le déroulement des deux premières rencontres inscrites à son programme, et qui avaient tourné l'une comme l'autre à l'avantage des clubs visiteurs.

L'Olympique Akbou l'avait emporté (2-0) chez le nouveau promu, la JS El Biar, grâce aux réalisations d'Addadi, sur penalty à la 57e, et Harouna (90e+3), alors que l'ES Ben Aknoun avait réussi à surprendre l'Aigle noir sétifien, dans son antre du 8-Mai-1945, grâce à Djabout, auteur d'un tir bien placé à la 78e minute de jeu.

Les péripéties de cette première journée s'étaient poursuivies vendredi, avec le déroulement de deux autres matchs, ayant connu des issues relativement logiques,

avec d'un côté la victoire à domicile de la JS Kabylie face au MB Rouissat (1-0), et le nul vierge ramené par l'USM Alger de son déplacement chez l'ESM Khenchela (0-0).

Les Canaris l'ont emporté grâce à leur nouvelle recrue Abdenour Belhocini, auteur d'un tir bien placé à la 36e minute de jeu, alors que le MBR avait disputé pratiquement toute la seconde période en infériorité numérique, après l'expulsion de son défenseur Hamza Salem à la 50e.

Il est utile de souligner également que le score vierge à Khenchela ne reflète pas la vraie physiologie de cette rencontre, car les deux équipes avaient beaucoup essayé, tout au long des 90 minutes, sauf que la réussite n'était pas au rendez-vous, ni d'un côté, ni de l'autre.

Cette première journée de Ligue 1 s'achèvera le mardi 22 septembre courant, avec le déroulement des deux derniers matchs inscrits à son programme.

Il s'agit des chocs MC Alger - MC Oran et US Biskra - JS Saoura, reportés en raison de la participation du MCA et de la JSS au premier tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique.

R.S

FOOT / SUPER-COUPES D'ALGÉRIE 2026

Les dates et lieux connus

La Fédération algérienne de football a annoncé samedi les dates et lieux des super-coups d'Algérie 2026 de football, catégories U15, U17 et U20 (Garçons), ainsi que celles des Seniors (messieurs et dames), prévues entre le 10 septembre courant et le 2 janvier prochain.

Les compétitions des jeunes catégories se joueront en "aller" et "retour", alors que celles des Seniors (messieurs et dames) se joueront en un seul match.

Super-coups 2026 : Seniors (Messieurs) : MC Alger - USM Alger, le 2 janvier 2027 (stade à désigner) Seniors (Dames) : JS Kabylie - CF Akbou, le 24 septembre 2026 à Akbou (Stade des Chouhadas) U20 (Garçons) : Olympique Akbou - ES Sétif le 10 septembre 2026 (Aller à Akbou) et le 1er novembre 2026 (Retour à Sétif) U17 (Garçons) : Paradou AC - JS Kabylie le 11 septembre 2026 (Aller à Alger) et le 30 octobre 2026 (Retour à Tizi Ouzou) U15 (Garçons) : Paradou AC - CR Belouizdad le 12 septembre 2026 (Aller à Alger) et le 31 octobre 2026 (Retour à Alger).

R.S

FAF

Hocine El Orfi nommé sélectionneur national des U20

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé samedi avoir approuvé la désignation du coach Hocine El Orfi en tant que sélectionneur national des moins de 20 ans (Garçons), qui prendront part au tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu du 24 septembre au 6 octobre 2026, dans la ville d'Ismaïlia, en Egypte. Une compétition qualificative à la prochaine Coupe d'Afrique des nations de la catégorie (CAN-2027 des U20), prévue au Ghana. A l'issue du tournoi, les deux premières sélections au classement seront qualifiées pour la phase finale de cette CAN-U20, en tant que représentantes la zone UNAF.

Pour rappel, le tirage au sort du tournoi de l'UNAF effectué le mercredi 26 août dernier, avait donné lieu au programme de compétition suivant : 24/09/2026 : Algérie - Tunisie 27/09/2026 : Algérie - Lybie 30/09/2026 : Algérie - Maroc 06/10/2026 : Algérie - Egypte.

R.S

FOOTBALL / CHAMPIONNAT D'ARABIE SAOUDITE

L'Algérien Aouar contribue à la victoire de l'ittihad face à Al-Nassr (2-1)

L'international algérien Houssein Aouar a contribué, samedi, à la victoire de son équipe, l'ittihad de Djeddah, face à Al-Nassr (2-1), en match comptant pour la cinquième journée du championnat saoudien de football.

Titularisé d'entrée, Aouar a disputé l'intégralité de la rencontre et s'est particulièrement illustré dans la victoire de son équipe, en délivrant une passe décisive à la 22e minute à son coéquipier Elnikena, auteur du deuxième but de l'ittihad, après avoir déjà ouvert le score dès la 4e minute.

Cette rencontre a permis à Aouar d'enregistrer sa cinquième titularisation consécutive en championnat cette saison, ainsi que sa deuxième contribution décisive, après son ofrande délivrée face à Al-Hazem lors de la troisième journée.

Auteur d'une prestation convaincante, l'international algérien a obtenu la note de 7,8 pour sa performance, confirmant une nouvelle fois son influence au sein de l'ittihad, notamment lors des grandes affiches.

Grâce à cette victoire, l'ittihad porte son total à 11 points et occupe désormais la quatrième place du classement du championnat, poursuivant ainsi son bon début de saison.

R.S

FOOTBALL FÉMININ

Stage de formation au profit des arbitres à Béchar

Les travaux d'un stage de formation destiné aux arbitres des catégories féminines ont débuté samedi soir à Béchar, dans le cadre du programme de formation mis en place par la Ligue régionale de football de Béchar, a-t-on appris auprès de cette instance.

Cette session vise notamment à renforcer les compétences des arbitres et à contribuer à l'amélioration du niveau de l'arbitrage dans le football féminin. Le programme comprend des cours théoriques ainsi qu'une révision générale

des Lois du jeu, accompagnée d'une présentation et d'un examen des principales modifications récemment introduites en prévision de la saison sportive 2026-2027. Cette formation permettra aux participantes de consolider leurs connaissances réglementaires et d'améliorer leur préparation à l'arbitrage des différentes compétitions, notamment celles des catégories féminines. A l'issue de la partie théorique, les participantes ont passé l'épreuve écrite destinée à l'accèsion au grade d'arbitre principale.

Ce test a permis d'évaluer leur maîtrise des Lois du jeu ainsi que leur connaissance des consignes et dispositions relatives à l'arbitrage. Le processus d'évaluation s'est poursuivi hier dimanche avec l'épreuve physique. Les résultats obtenus lors des deux tests permettront d'établir la liste définitive des arbitres retenues pour la promotion, précise la même source. La cérémonie d'ouverture du stage s'est déroulée en présence du vice-président de la Ligue régionale de football de Béchar, Ma-

moune Hamlili, et du secrétaire général de la Ligue, Saïd Belghoul. Ce dernier a prononcé une allocution au nom du président et des membres du bureau de la Ligue, au cours de laquelle il a souligné l'importance de la formation continue. Selon lui, cette formation est considérée comme un facteur essentiel pour améliorer le niveau des arbitres et leur permettre de suivre les différentes évolutions et nouveautés que connaît le football.

R.S

BOLIVIE

Deux morts et 14 disparus après les explosions dans une installation militaire

Au moins 14 personnes portées disparues étaient recherchées samedi dans les débris d'une installation militaire en Bolivie, après deux violentes explosions qui ont fait au moins deux morts et 81 blessés, sans que leurs causes exactes ne soient encore connues. Les déflagrations se sont produites vendredi après-midi dans une enceinte où était stocké du matériel pyrotechnique, à Viacha, une ville de quelque 100.000 habitants située à une trentaine de kilomètres de La Paz. Les pompiers déblayaient samedi les débris de certaines parties du bâtiment militaire, d'où s'élevait encore une colonne de fumée noire, selon des médias. Vitres brisées, toitures arrachées, pierres éparpillées et arbres abattus témoignent de la puissance des ondes de choc, qui ont endommagé des dizaines d'habitations alentour. "Quatorze militaires qui se trouvaient dans la zone touchée par les deux explosions survenues dans le centre militaire de Viacha n'ont pas pu être localisés jusqu'à présent", a déclaré à la presse le colonel Antonio Amaro, commandant du régiment Bolívar, touché par le sinistre.

PÉROU

Le gouvernement décrète l'état d'urgence dans cinq prisons

Le gouvernement de la présidente péruvienne Keiko Fujimori a déclaré samedi l'état d'urgence dans cinq prisons du pays, renforçant les contrôles avec l'appui de l'armée, dans le cadre de sa stratégie de lutte contre le crime organisé, a-t-il annoncé dans un communiqué.

Au pouvoir depuis fin juillet, la fille de l'ancien président Alberto Fujimori (1990-2000) a promis une politique de fermeté face à une forte hausse des homicides et des extorsions ces dernières années. La mesure, qui sera en vigueur pendant soixante jours, concerne cinq établissements pénitentiaires et leur périmètre extérieur, dans un rayon de 200 mètres, où "les droits constitutionnels à la liberté de circulation, de réunion et à la sécurité personnelle" sont suspendus.

La police pourra bénéficier de l'appui de l'armée, tandis que l'administration pénitentiaire conservera la garde à l'intérieur des prisons. Des opérations sont notamment prévues pour saisir téléphones portables, cartes SIM et armes.

Avec ces mesures, le gouvernement "entend lutter contre les organisations criminelles qui dirigent leurs activités délictueuses depuis les prisons vers l'extérieur", indique la présidence.

ÉGYPTE

Une célèbre présentatrice télé condamnée à mort pour trafic de drogue

La justice égyptienne a condamné à mort une célèbre présentatrice de télévision, Sarah Khalifa, ainsi que onze autres personnes, pour fabrication et trafic de stupéfiants, selon des médias officiels.

Arrêtée en avril 2025, Sarah Khalifa, 39 ans, est également cheffe d'entreprise et influenceuse très suivie sur les réseaux sociaux, avec plus de 2,5 millions d'abonnés sur Instagram. Elle était notamment connue pour son émission « Mission difficile », diffusée sur la chaîne privée al-Mehwar et consacrée aux affaires de sécurité et de criminalité.

Selon le quotidien al-Ahram, le tribunal pénal du Caire a condamné les douze accusés à la peine capitale par pendaison pour avoir constitué une organisation criminelle spécialisée dans l'importation de substances destinées à fabriquer des drogues, avant de les commercialiser.



Les accusés ont également été reconnus coupables de détention illégale d'armes à feu et de munitions. Les autorités affirment avoir saisi plus de 750 kg de stupéfiants et de matières premières, ainsi que des équipements et machines servant à leur fabrication

dans deux appartements transformés en laboratoires. Sarah Khalifa est présentée comme la dirigeante d'un réseau d'une trentaine de personnes. Selon les autorités, ce groupe aurait contribué à une forte augmentation de la production locale de drogues de

synthèse, entraînant une baisse de leurs prix. En Égypte, le trafic de stupéfiants est passible de la peine de mort. Les condamnés peuvent toutefois faire appel, auquel cas un nouveau procès peut être ordonné.

MALI

Les associations de lutte contre la corruption demandent l'audit des marchés publics

Au Mali, dans un document public, le Réseau des associations de lutte contre la corruption et la délinquance financière (RAMLCDF) a saisi vendredi 4 septembre le Vérificateur général, le « Monsieur anti-corruption », pour demander l'audit des marchés publics passés sous la transition militaire qui dure depuis six ans. La « faïtière », ce collectif composé d'une centaine d'associations maliennes de lutte contre la corruption et la délinquance financière, veut la vérité, toute la vérité ! Six ans après le coup d'État qui a renversé l'ancien président IBK, ces associations demandent de passer au peigne fin la gestion des militaires, rapporte Serge Daniel, notre correspondant régional. Un responsable du réseau des associations de lutte contre la corruption et délinquance financière au Mali, évoque quelques dossiers. « Tous les dossiers d'acquisition d'équipement et de matériel militaire échappent aux mécanismes de contrôle », souligne-t-il. Au Mali, le premier poste budgétaire est la défense et la Russie le partenaire stratégique. Et il évoque l'avion présidentiel. Il y a quelques mois, à la surprise générale, la junte malienne a présenté au public, un nouvel avion de commandement, l'ancien ayant été endommagé lors d'une attaque jihadiste sur l'aéroport militaire de Bamako en septembre 2024. Le nouvel appareil, un Boeing 737 modernisé, rapporte l'agence Apa News, a été acquis pour un montant de 15,6 milliards de FCFA (environ 23,8 millions d'euros) pour un décaissement net entre 5 et 6 milliards de Fcfa.

Trop beau pour être vrai ? Les associations maliennes anti-corruption demandent au Vérificateur général de mener des enquêtes.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTEETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER
MOHAMED REZZOUQ WILAYA DE LAGHOUAT
NIF N° : 4080160000329000014

Avis d'attribution provisoire

En application de l'avis d'appel d'offres avec exigence de expertise minimales N° 03/2026 du 28/07/2026. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacité minimales N°03/2026 publier le 28/07/2026 au journal ELMOSTATHMER et LA NATION. Concernant l'année 2026.

Après évaluations techniques et financière des offres le marché / convention et attribué provisoirement aux fournisseurs suivants :

FOURNISSEURS	LOTS	Note Tech	Délai d'approuvonnement	Montant du marché en TTC		NIF
				MIN	MAX	
/	LOT N°1: REACTIFS ET CONSUMABLES IMMUNO	/	Jusqu'au 31/12/2022	INFRUCTUEUX	/	/
/	LOT N°2: REACTIF ET CONSUMABLE BACTERIOLOGES	/	Jusqu'au 31/12/2022	INFRUCTUEUX	/	/
/	LOT N°3: REACTIFS HEMATOLOGIE	/	Jusqu'au 31/12/2022	INFRUCTUEUX	/	/
/	LOT N°4: CONSUMABLES HEMATOLOGIE	/	Jusqu'au 31/12/2022	INFRUCTUEUX	/	/
/	LOT N°5: REACTIF D'ANAPHATH	/	Jusqu'au 31/12/2022	INFRUCTUEUX	/	/
PRODIGE SARI.	LOT N°6: REACTIF D'ANAPHATH IMMUNOHISTOCHEMIE	45/50	Jusqu'au 31/12/2022	12 425 990.00 DA	19 702 759.00 DA	000816098080252
SARL RAYANON	LOT N°7: REACTIF GAZ MEDICAUX SOLUBLE	50/50	Jusqu'au 31/12/2022	227 290.00 DA	595 000.00 DA	00113101123951300000
SARL RAYANON	LOT N°8: ACHAT GAZ MEDICAUX LIQUIDE	50/50	Jusqu'au 31/12/2022	333 200.00 DA	999 600.00 DA	00113101123951300000
SARL AZER MATERIEL MEDICAL	LOT N°9: INSTRUMENTATIONS BLOC	45/50	Jusqu'au 31/12/2022	2 105 258.75 DA	2 684 015.25 DA	000416096567243
/	LOT N°10: SUTURE MECANIQUE CHIRURGICALE	/	Jusqu'au 31/12/2022	INFRUCTUEUX	/	/
/	LOT N°11: INSTRUMENT POUR PREPARATION DE CHIMIOTHERAPIE	/	Jusqu'au 31/12/2022	INFRUCTUEUX	/	/
SARL AZER MATERIEL MEDICAL	LOT N°12: INSTRUMENT GYNÉCOLOGIE	45/50	Jusqu'au 31/12/2022	701 219.40 DA	/	000416096567243
SARL IMC	LOT N°13: ACQUISITION DE PRODUIT SPECIFIQUES AU PLASMA	50/50	Jusqu'au 31/12/2022	3 948 290.89 DA	4 525 863.62 DA	099916000780112
/	LOT N°14: ACQUISITION DE CONSUMABLES MEDICAUX DESTINES A LA MEDICINE HUMAINE	/	Jusqu'au 31/12/2022	INFRUCTUEUX	/	/

En application de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics modifié et complété. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Laghouat dans un délai de (10) jours à compter de la date du parutions du présent avis dans les journaux nationaux.

NIGER

La France mise en cause dans une tentative de déstabilisation du pays

Le gouvernement nigérien a mis en cause la France dans une tentative de déstabilisation du pays, affirmant avoir constitué une "documentation conséquente" sur cette "agression" et se réservant le droit d'intenter des actions devant la justice internationale.

Réuni sous la présidence du président de la République du Niger, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, le Conseil des ministres a examiné la situation née de la tentative de déstabilisation qui a été orchestrée, dans la nuit du 28 au 29 août, par des éléments du Bataillon Spécial de Renseignement du Commandement des Opérations Spéciales, notamment à la Base 101 de Niamey. Dans son communiqué, le gouvernement affirme que cette opération présente "des ramifications internationales" et met directement en cause la France. "Le Niger ne porte la guerre à aucun pays et ne nourrit pas cette velléité. A cet égard, une documentation conséquente a été constituée sur cette agression et le Niger se réserve le droit d'intenter des actions devant la justice internationale", indique le communiqué.

Le gouvernement nigérien soutient, à ce propos, que "cette opération aux ramifications internationales a été incitée et entretenue par un vaste réseau de connivences à la tête duquel se trouve le régime français de M. Macron", ajoutant que "ces éléments félons et renégats auxquels on a miroité monts et merveilles étaient chargés d'accomplir le dessein non assouvi de Macron et de ses com-



parses dans notre pays". Selon le même communiqué, cette tentative s'inscrit "dans la continuité de toutes les autres tendant à ébranler la volonté affichée par notre peuple dans sa marche résolue pour la souveraineté et la prise en main de nos ressources naturelles". Le gouvernement estime également que cette action "est aussi révélatrice du double visage dont font montre certains de nos frères africains qui sont prompts à servir de passerelles aux actions déstabilisatrices des tenants

du régime français", en faisant allusion aux régimes dans la région, connus pour leur complaisance. Face à ces manœuvres, les autorités nigériennes assurent que "ces manœuvres de sape échoueront toujours, grâce à la détermination et à l'engagement sans faille de nos forces de défense et de sécurité et de l'ensemble du peuple nigérien". Le Conseil des ministres s'est, par ailleurs, félicité de "la mobilisation de l'ensemble des forces sociales et l'élan patriotique

manifesté pour soutenir les actions héroïques des forces de défense et de sécurité, avec pour fer de lance, la Garde présidentielle". Sur le plan de la solidarité extérieure, les autorités nigériennes ont exprimé leur "reconnaissance aux pays amis", citant notamment les Etats membres de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) et l'Algérie, ainsi que d'autres pays, pour avoir "manifesté, dès le début des événements, leur solidarité à l'égard du peuple nigérien et de ses institutions".

R.I

IRAN-ÉTATS-UNIS

Téhéran menace d'une riposte « plus rapide et plus douloureuse »

Le président du Parlement iranien, Mohammad-Bagher Ghalibaf, a lancé de sévères mises en garde à l'adresse des États-Unis, affirmant que Téhéran riposterait de manière plus rapide et plus dure à toute attaque visant sa sécurité ou ses intérêts vitaux. Ces déclarations interviennent après l'annonce par Téhéran de frappes contre des bâtiments navals américains dans la région, en réponse au bombardement par Washington de trois pétroliers appartenant à la République islamique.

Ghalibaf, qui avait auparavant dirigé la délégation de son pays lors des négociations visant à mettre fin à la guerre, a souligné que l'ère des « réponses proportionnées » était définitivement révolue et que les bases militaires de ceux qu'il a qualifiés d'« agresseurs » constitueraient désormais des cibles légitimes. Dans une allocution télévisée, il a précisé que les dernières opérations menées par les forces iraniennes ne constituaient que le début d'une nouvelle phase de dissuasion militaire.

Parallèlement au volet militaire, les autorités iraniennes ont annoncé la création d'un « quartier général de la guerre économique » au sein du ministère de l'Économie, une initiative destinée à élaborer rapidement des solutions aux crises

provoquées par le blocus. Cette structure vise à renforcer la coordination entre les différentes institutions de l'État afin d'assurer la continuité des chaînes d'approvisionnement et de surmonter les obstacles imposés par les adversaires.

De son côté, le vice-ministre iranien de l'Économie, Morteza Zamanian, a expliqué que l'objectif principal de ce quartier général était de réduire les lourdeurs bureaucratiques qui entravent la prise de décisions économiques cruciales en période de crise. Il a souligné que les circonstances actuelles exigeaient une réponse exceptionnelle pour faire face à ce qu'il a qualifié de « guerre économique » globale imposée au pays. Ces mesures iraniennes interviennent en réponse à de précédentes déclarations du président américain Donald Trump, qui avait décrit les sanctions imposées à Téhéran comme un « débarquement économique » sans précédent dans l'histoire. À travers ces pressions, Washington cherche à isoler l'Iran sur la scène internationale et à assécher ses sources de revenus nationaux au moyen d'un ensemble de sanctions présentées comme les plus sévères jamais imposées au pays.

« L'ère des réponses proportionnées est révolue. Toute attaque

contre les intérêts et la sécurité de l'Iran sera suivie d'une riposte plus rapide, plus forte et plus douloureuse. »

Sur le plan diplomatique, le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a intensifié ses démarches régionales. Il s'est entretenu par téléphone avec les ministres des Affaires étrangères d'Arabie saoudite et de Turquie afin d'examiner les moyens de réduire les tensions. Les discussions ont notamment porté sur la nécessité de garantir la sécurité de la navigation dans le détroit d'Ormuz et de mettre fin à ce que Téhéran qualifie d'actions agressives américaines menaçant la stabilité de la région. Des sources informées ont indiqué que les démarches diplomatiques iraniennes visaient à transmettre des messages clairs à Washington et à ses alliés sur la nécessité d'une désescalade afin d'éviter une détérioration généralisée de la situation. À travers ces contacts, Araghchi cherche à obtenir une position régionale commune susceptible de favoriser l'arrêt de l'escalade militaire et économique réciproque.

Dans ce contexte, l'Égypte et le Pakistan se sont également engagés dans les efforts de médiation. Les ministres des Affaires étrangères des deux pays ont appelé à la reprise des discussions sur la

base du memorandum d'entente conclu précédemment à Islamabad entre Téhéran et Washington. Dans une déclaration commune, les deux parties ont affirmé que parvenir à un accord durable constituait le seul moyen d'éviter à la région les conséquences désastreuses d'un conflit de grande ampleur.

Le ministre saoudien des Affaires étrangères s'est également entretenu avec son homologue pakistanais des mécanismes permettant de contenir la crise actuelle et de promouvoir des solutions pacifiques fondées sur le dialogue et les négociations directes. Les deux responsables ont insisté sur l'importance de préserver la sécurité et la stabilité des voies navigables internationales, qui constituent des artères vitales pour l'économie mondiale.

La région connaît un état d'alerte maximal, marqué par un échange de frappes et de menaces, tandis que les puissances régionales tentent de trouver un équilibre permettant d'éviter que les parties ne basculent dans une confrontation directe. L'attention reste désormais tournée vers le « quartier général de la guerre économique » à Téhéran et vers sa capacité à atténuer l'impact des sanctions américaines qu'il intensifie.

R.I

GAZA

Près de 8 000 victimes seraient encore sous les décombres

De vastes foules dans la bande de Gaza ont accompagné, dimanche, les dépollues de cent victimes retrouvées après de longues et difficiles opérations de recherche et de déblaiement sous les décombres des maisons détruites dans le quartier d'Al-Zaytoon. Des sources sur le terrain ont indiqué que la majorité des victimes enterrées étaient des enfants, tués lors de frappes aériennes. Il a fallu plusieurs jours pour les atteindre en raison de l'absence de moyens logistiques nécessaires pour faire face à l'ampleur des décombres. Dans le même contexte, le brigadier Raed Al-Dahshan, directeur de la Défense civile dans la bande de Gaza, a déclaré que les équipes de secours étaient confrontées à des défis sans précédent et travaillaient avec des moyens quasi inexistantes. Il a expliqué que le service souffrait d'une pénurie grave de véhicules lourds et d'équipements de sécurité professionnelle, soulignant que le recours au travail manuel multipliait le temps et les efforts nécessaires de manière insoutenable au regard de l'ampleur des destructions.

Le responsable de la Défense civile a révélé des chiffres alarmants concernant les personnes portées disparues : environ 8 000 victimes seraient encore sous les décombres des bâtiments détruits. Il a indiqué que les équipes sur le terrain faisaient tout leur possible depuis des mois, en coordination avec des organisations internationales, pour mener à bien les opérations de récupération, malgré les risques sécuritaires et techniques qui entourent les sites d'intervention dans les différents gouvernorats.

Al-Dahshan a lancé un appel urgent à la communauté internationale et à la conscience mondiale afin que la Défense civile soit considérée sous un angle strictement humanitaire et professionnel, à l'écart des clivages politiques. Il a insisté sur l'importance de fournir immédiatement des équipements de génie civil et des engins lourds, afin de permettre aux équipes de récupérer les dépollues des victimes et de les remettre à leurs familles, garantissant ainsi leur inhumation dans la dignité humaine qui sied à leurs sacrifices.

« Ce qu'un engin lourd accomplit en une heure, les secouristes sont incapables de le réaliser en un mois lorsqu'ils doivent travailler à mains nues. »

De son côté, un porte-parole des équipes de secours a indiqué que des contacts étaient maintenus à un niveau élevé avec des organisations internationales, notamment le Comité international de la Croix-Rouge et le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Il a également confirmé l'existence d'une coordination opérationnelle avec la commission égyptienne qui participe aux opérations de recherche et d'apport de soutien, notamment dans les zones du nord de la bande de Gaza, qui ont subi des destructions considérables.

Le service a annoncé l'élaboration d'un calendrier de 90 jours pour achever l'ensemble des opérations visant à récupérer les dépollues ensevelies sous les décombres, à condition que l'entrée des équipements et accessoires de génie civil nécessaires soit autorisée. Le porte-parole a averti que la poursuite de l'interdiction d'entrée de ces engins entraînerait inévitablement une prolongation des opérations de recherche pendant de nombreuses années, aggravant ainsi les souffrances des familles qui attendent de connaître le sort de leurs proches. Les mises en garde concernant les graves risques sanitaires et environnementaux liés au maintien de milliers de dépollues sous les décombres pendant de longues périodes se multiplient, notamment en raison des mauvaises odeurs et des craintes de propagation d'épidémies. Les organisations humanitaires à Gaza appellent toutes les parties internationales à faire pression pour l'ouverture des points de passage et l'autorisation du passage des engins de génie civil, estimant que la levée du « blocus des équipements » imposé à la Défense civile est désormais une nécessité vitale qui ne peut plus être reportée.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 La cible

21h10



Hugo Meyer vit mal son divorce avec son ex-femme, pour qui il a toujours des sentiments. Le jour où il doit fêter l'anniversaire de son fils, son ex-femme Léa et ses deux enfants, Tom et Manon, sont kidnappés...

W9 Kingsman : services secrets

21h25



Dans un Londres moderne, un jeune homme nommé Eggsy traverse une adolescence tumultueuse. Orphelin de père, il vit avec sa mère et son beau-père, un caïd qui n'hésite pas à le maltraiter.

TMC

Fast & Furious : Hobbs & Shaw

21h15



L'agent fédéral Luke Hobbs et l'ex-militaire britannique Deckard Shaw, doivent s'allier pour mettre un terme à une nouvelle menace provenant de l'organisation terroriste Étéon et de son agent d'élite, Brixton Lore.

RMC STORY

Lucifer

20h10



Retour... quelques années plus tôt. En 2011, Lucifer, le Diable en personne, décide de s'accorder quelques jours de vacances à Los Angeles.

CANAL+

Gomorra : les origines

21h10



Imma décide enfin de révéler à Pietro la vérité sur ce qu'elle a fait, au risque de bouleverser leur relation et de provoquer des conséquences inattendues.

TF1 SÉRIES

House of Gucci

21h10



malgré sa renommée internationale, la maison Gucci, est confrontée à des rumeurs de malversations financières, une créativité stagnante et une perception erronée de sa marque emblématique.

T8

Dans la brume électrique

20h55



Dans les bayous de Louisiane, où la brume s'accroche aux cyprès comme un linceul, Dave Robicheaux, détective endurci et ancien vétéran du Vietnam, traîne ses démons autant que son insigne.

BTS : "Butter" dépasse les 1,5 mld de streams sur Spotify



Butter du groupe superstar de K-pop Bangtan Boys (BTS) a franchi le seuil des 1,5 milliard de streams sur la plus grande plate-forme de streaming musical au monde, Spotify. C'est la troisième fois qu'un tube de BTS réalise cet exploit, après «Dynamite» et «My Universe», une collaboration avec le groupe de pop-rock britannique Coldplay.

Le titre «Butter» est sorti en mai 2021 et est la deuxième chanson en anglais du septuor. Il a débuté en tête du Billboard Hot 100 dès sa parution et l'a dominé pendant un total de 10 semaines.

BTS a sorti l'année dernière Dynamite, sa première chanson en anglais. Son succès planétaire lui a permis de se hisser au sommet du classement Billboard Hot 100 aux Etats-Unis. Une première pour un groupe sud-coréen. Il a également obtenu une nomination aux Grammy Awards dans la catégorie "Best Pop Duo/Group Performance". Depuis leurs débuts en 2013, BTS fait partie des groupes phares de la scène musicale internationale, et leurs derniers concerts à Los Angeles, Paris et Londres se sont joués à guichets fermés.

Leurs paroles sont souvent socialement engagées - les thèmes sont notamment la compétition au sein de la société et les méfaits du consumérisme - et ils communiquent constamment avec leurs fans, aussi bien dans leur pays qu'à l'étranger, par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Après des années : Hollywood clôt sa meilleure saison estivale au box-office

Le box-office d'été de Hollywood a généré 4,6 milliards de dollars en ventes de billets entre le 1er mai et le 31 août, la meilleure performance estivale depuis 2013. Ce chiffre marque une augmentation de 26 % par rapport à l'été dernier. Le record estival ajusté à l'inflation de tous les temps de 6,8 milliards de dollars a été établi en 2013. Le box-office domestique pourrait atteindre 10 milliards de dollars pour l'année entière — un seuil non franchi depuis 2019. Les projets dirigés par des réalisateurs, plutôt que des franchises établies, ont alimenté une grande partie de la résurgence. "L'Odyssée" de Christopher Nolan approche 1,6 milliard de dollars dans le monde. Deux films d'horreur réalisés par des YouTubeurs de 20 ans ont également dépassé les attentes : "Backrooms" de A24, réalisé par Kane Parsons, 21 ans, a rapporté 394,1 millions de dollars au box-office mondial contre un budget de 10 millions de dollars, tandis que "Obsession" de Focus Features, l'œuvre de Curry Barker, 26 ans, et produit pour moins de 1 million de dollars, a dépassé les 500 millions de dollars dans le monde. "Spider-Man : Brand New Day" de Sony \$SONY -1.60% Pictures a rapporté 2,34 milliards de dollars au box-office mondial, le plaçant parmi les films les plus rentables de l'histoire du cinéma. Pendant ce temps, certaines franchises établies ont trébuché. "Star Wars : Le Mandalorien et Grogu" a atteint 345,4 millions de dollars dans le monde, et "Supergirl" de Warner Bros. et DC Studios a rapporté 126,4 millions de dollars.

Les publics de la génération Z ont été une force majeure derrière la reprise. Les données de Cinema United, le groupe commercial des exploitants, ont montré que les cinéphiles de la génération Z ont fait en moyenne 6,1 sorties en salles en 2025, contre 4,9 l'année précédente. Les écrans grand format ont également joué un rôle central. "L'Odyssée" a propulsé IMAX à un record mensuel historique en juillet, générant 257 millions de dollars de ventes de billets dans le monde.

Deux grandes sorties, «Avengers : Dossards» et «Dune : Partie trois» — sont prévues pour décembre et devraient maintenir l'élan jusqu'en fin d'année.

N.C

The Beast : Une première bande-annonce dévoilée

C'est l'un des films d'action les plus attendus du moment, et il s'annonce explosif, comme le révèlent les premières images diffusées.

Samuel L. Jackson président des États-Unis, Joel Kinnaman agent des services secrets : The Beast s'annonce comme l'un des films d'action les plus virevoltés de cet automne. Après avoir incarné un tueur à gages dans Pulp Fiction, un Maître Jedi dans Star Wars, un chef des esclaves de maison dans Django Unchained ou encore un théoricien qui souffre de la maladie des os de verre dans Incassable et Glass, Samuel L. Jackson s'apprête à se glisser dans la peau du président des États-Unis.

Dans la première bande-annonce de The Beast, un thriller de survie réalisé par Renny Harlin, Samuel L. Jackson prend les commandes de sa limousine présidentielle transformée en machine de guerre. Il traverse à vive allure la ville en plein chaos avec à son bord, l'agent Taft, un membre des services secrets américains visiblement blessé, et interprété par Joel Kinnaman (The Killing).

Explosions, fusillades, course-poursuite et limousine capable de tout détruire sur son passage : voici ce qui vous attend dans ce nouveau film d'action ! Dans ce teaser, on découvre Samuel L. Jackson prendre le contrôle des armes ultra-puissantes et surtout hautement confidentielles de son véhicule. Et il semble y prendre goût, la preuve en images :

Pour mettre en scène cette aventure présidentielle, les producteurs ont donc fait appel à Renny Harlin, qui n'est pas à son coup d'essai en matière de film d'action. Le réalisateur a notamment signé 58 minutes pour vivre, le second volet de la saga Die Hard, mais aussi Cliffhanger avec Sylvester Stallone et Au revoir, à jamais, avec qui il s'était déjà entouré de Samuel L. Jackson.

D'ailleurs, entre Renny Harlin et l'acteur, c'est une collaboration qui dure. Samuel L. Jackson a également joué dans Peur bleue (1999) aux côtés de Thomas Jane et Cleaner (2008), avec Eva Mendes et Ed Harris. The Beast sortira le 9 octobre prochain dans les salles américaines.

N.C

COOPÉRATION ENTRE L'AARC ET L'ACERCA

Cinq jours d'apprentissage et de partage



L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), en collaboration avec ACERCA, programme de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement, ont clôturé la formation consacrée aux marchés culturels internationaux organisée du 31 août au 4 septembre à Dar Abdelatif, à Alger.

Destinée aux artistes et aux professionnels de la scène algérienne, cette rencontre s'inscrit dans une démarche de professionnalisation et d'ouverture vers les réseaux et circuits de diffusion à l'étranger. Cette occasion a permis aux artistes et acteurs culturels intéressés de se familiariser avec le fonctionnement des marchés culturels et leurs modalités d'accès. Il s'agit également d'aborder les outils nécessaires à la présentation d'un projet artistique, les démarches de candidature, les relations avec les programmeurs et les méthodes permettant de développer et d'entretenir un réseau professionnel au-delà des frontières.

Ce stage a été encadré par Alejandro Dos Santos, expert dans

le domaine des arts et spectacles en Afrique, responsable des relations internationales et des rencontres professionnelles au Marché des arts du spectacle africain d'Abidjan (MASA), et qui est intervenu également comme formateur.

Le programme de cette formation de cinq jours repose sur une alternance entre apports théoriques et exercices pratiques. La première journée a été consacrée à la compréhension des marchés culturels, où les participants seront amenés à revenir sur leur définition, leur fonctionnement et leur rôle dans la circulation des œuvres et des artistes. La formation a abordé également les différentes catégories de professionnels qui y prennent part, ainsi que les modalités permettant aux artistes d'y accéder, avec attention particulière accordée au discours artistique (manière de présenter son travail, de définir ce que l'on souhaite proposer et de répondre aux critères de sélection).

La deuxième journée a été consacrée à plusieurs marchés culturels africains, avec un intérêt particulier pour le MASA

d'Abidjan et le PACE (Performing Arts and Cultural Exchange) en Afrique du Sud, où seront examinés leur histoire, leurs équipes, leurs objectifs et les données relatives à leurs dernières éditions. La formation est revenue également sur les candidatures arabes enregistrées lors des éditions 2024, 2025 et 2026, ainsi que sur les artistes ayant participé aux précédentes éditions et sur les conditions de participation. La troisième journée a été davantage orientée vers la préparation des candidatures, avec un travail sur les différents éléments qui composent un dossier destiné à un marché culturel : choix des œuvres à présenter, dossier de présentation, vidéo intégrale, teaser et formulaire d'inscription. L'enjeu sera de comprendre comment sélectionner et organiser les informations nécessaires sans perdre de vue les caractéristiques du projet artistique.

La côté pratique a mis en valeur l'élaboration d'un dossier professionnel, sa structuration et sa rédaction, et sur le choix des informations et supports visuels, les relations avec les programmeurs, la manière

de les identifier et de se renseigner sur leurs orientations, mais aussi sur la prise de rendez-vous et la gestion des agendas lors des marchés. La quatrième journée a été consacrée au réseau professionnel, aux relations publiques et aux rapports avec la presse.

La dernière journée a été dédiée aux rencontres professionnelles et à la mise en pratique des connaissances acquises au cours de la formation. Les participants ont été initiés aux rencontres «B2B», aux techniques de négociation et aux moyens d'optimiser leur présence dans un marché culturel.

Le programme ACERCA est une initiative majeure de la coopération espagnole (portée par l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement - AECID). Créé en 2005, il vise à renforcer les compétences des professionnels du secteur culturel et artistique dans les pays partenaires afin de stimuler le développement humain et économique.

R.C

BFI Londres : Deux films tunisiens dans la sélection du 70^e festival

Le cinéma tunisien sera représenté par deux films au 70^e BFI London Film Festival, prévu du 7 au 18 octobre 2026 à Londres. "À voix basse" (In a Whisper) de Leyla Bouzid et "The Bird's Placebo" de Rami Jarboui figurent dans la sélection officielle, hors compétition, de cette édition anniversaire qui réunit 251 œuvres provenant de 88 pays. Présenté dans la section «Love», À voix basse sera projeté en présence de sa réalisatrice. D'une durée de 113 minutes, ce troisième long-métrage de fiction de Leyla Bouzid est une coproduction entre la France et la Tunisie.

Le film suit Lilia, incarnée par Eya Buteraa, qui revient de Paris en Tunisie à la suite du décès de son oncle. Dans la maison familiale, où se côtoient plusieurs générations de femmes, son retour fait ressurgir des

tensions, des souvenirs et des secrets longtemps tus. Hiam Abbass et Marion Barbeau complètent notamment la distribution. Le BFI décrit le film comme le récit du retour d'une jeune femme queer dans sa famille intergénérationnelle.

Cette sélection londonienne constitue une nouvelle étape dans le parcours international du film, après sa présentation en compétition officielle à la 76^e Berlinale, en février 2026. In a Whisper avait alors effectué sa première mondiale à Berlin.

La deuxième présence tunisienne vient du cinéma d'animation. Rami Jarboui participera au festival avec The Bird's Placebo, un court-métrage de 20 minutes sélectionné dans la section «Life/Drawing». Mêlant rotoscopie et animation 3D, le film raconte l'histoire de Yahya, un jeune homme en situation de handicap

vivant dans un quartier populaire défavorisé de la capitale et nourrissant le rêve de traverser la Méditerranée.

Après sa présentation aux Journées cinématographiques de Carthage en 2025, puis sa première mondiale au Festival de Sundance en janvier 2026, le film poursuit ainsi sa trajectoire internationale avec une sélection au BFI. Le programme londonien confirme sa présence dans la section consacrée à l'animation.

Pour sa 70^e édition, le BFI London Film Festival propose une programmation particulièrement internationale, avec des œuvres venues de 88 pays. Le programme comprend notamment 33 premières mondiales, tandis que 109 œuvres sont réalisées par des cinéastes femmes.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abaisaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

Verticalement

1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérézina.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

Mots croisés grille N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au coeur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

Verticalement

1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochètes.10 Apiacées.- Conjonction.

L'enfant tombé dans un puits artésien retrouvé mort

Les services de la Protection civile de la wilaya d'El Bayadh ont récupéré, samedi soir, le corps sans vie de l'enfant qui était tombé dans un puits artésien à sec, a indiqué un communiqué des services de la Protection civile. Le corps sans vie de l'enfant, âgé de 10 ans, qui était tombé dans un puits artésien à sec, au lieu-dit Rekenna, dans la commune de Ghassoul, a été récupéré, a précisé la même source. Les services de la Protection civile avaient mobilisé, aux côtés des autorités locales, de différents organismes et de particuliers, tous les moyens humains et matériels pour sauver l'enfant.

INCENDIES

Mobilis annonce la remise en service de l'ensemble des sites touchés

L'entreprise "Mobilis" a annoncé, samedi dans un communiqué, la finalisation des travaux de réhabilitation, de rénovation et de remise en service de l'ensemble des sites touchés récemment par les feux. Mobilis "a achevé, vendredi à 02h00 du matin, la réhabilitation, la rénovation et la remise en service de tous les sites touchés par les incendies", a précisé la communiqué. Il s'agit de "trois sites en-

dommagés en raison de leur emplacement au milieu des zones touchées par les récents incendies, sachant que les opérations de réhabilitation et de rénovation avaient été lancées au début de la semaine écoulée". Ainsi, l'entreprise aura achevé le rétablissement "de manière complète et permanente" du fonctionnement de tous les sites situés dans les zones récemment touchées par les incendies, a souligné le communiqué.

A cet égard, Mobilis a indiqué qu'elle avait "renforcé ces zones par des stations mobiles, tout en enregistrant également une réponse et une intervention très rapides, permettant ainsi la continuité du service dans la majorité des zones concernées, ce qui reflète l'engagement de l'entreprise et de ses travailleurs dans l'accomplissement de leur rôle central, ainsi que de leur mobilisation sans pareille en toutes circonstances", a ajouté la même source.

MASCARA

La moudjahida Boufetah Souakia inhumée au cimetière d'Aïn Fekan

La dépouille de la moudjahida Boufetah Souakia, décédée à l'âge de 90 ans, a été inhumée, samedi après-midi au cimetière de la commune d'Aïn Fekan (wilaya de Mascara), a indiqué la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit. Les funérailles de la défunte se sont déroulées en présence de membres de la famille révolutionnaire, de ses proches, ainsi que d'une importante foule de citoyens, a indiqué la même source à l'APS.

Née en 1936 au village de Ouezghat, dans la commune d'Aïn Fekan, la défunte avait rejoint les rangs de la guerre de libération en 1959, en tant que "Moussabilla", membre de l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN), au niveau de la sixième région de la Wilaya V historique. Durant la guerre de Libération, la défunte avait joué un rôle important en tant qu'agent de liaison, notamment en assurant la transmission d'informations aux moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la région, selon la même source.

A la suite de cette douloureuse disparition, le directeur des Moudjahidine et des Ayants-droit, Khelifi Bahloul Khalifa, a adressé un message de condoléances à la famille de la défunte, dans lequel il a exprimé ses sincères condoléances et sa profonde compassion.

VISION STRATÉGIQUE POUR LA MODERNISATION DE LA CAPITALE

Les projets du Plan Jaune passés au peigne fin

Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé une réunion consacrée au suivi des projets du Plan Jaune de la vision stratégique pour le développement et la modernisation de la capitale, ainsi qu'à l'examen de dossiers liés à l'environnement, à la prévention des incendies et aux préparatifs de la saison automnale, a indiqué, hier, un communiqué des services de la wilaya. Lors de cette réunion, tenue samedi, portant sur "le suivi des projets du Plan Jaune de la vision stratégique pour le développement et la modernisation de la capitale, un exposé a été présenté sur l'avancement des travaux de réalisation de plusieurs projets de dédoublement de routes, notamment le chemin de wilaya n 233 reliant l'Opéra d'Alger "Boualem Bessaïh" au chemin de wilaya n 133, ainsi que le chemin de wilaya n 133 reliant la localité de

Balouta, à Ouled Fayet, à Souidania, jusqu'à l'entrée de Douéra", a précisé le communiqué. Un exposé a également été présenté sur "le projet du chemin de wilaya n142 reliant Souidania à Ouled Fayet, via les Cités Vertes jusqu'à la cité universitaire pour filles 3, ainsi que la route nationale n 36 reliant les communes de Baba Hassen et Ouled Fayet". Dans le même sillage, il a été question du "projet de réalisation de deux pénétrantes de l'autoroute reliant le complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Khraicia, précisément depuis la pénétrante de Draria vers le quartier des 2.000 logements AADL à Draria et la zone d'Oued Tarfa". Ce projet répond à une demande des habitants de la région et contribue à faciliter l'entrée et la sortie des véhicules depuis et vers l'autoroute menant au stade du 5-Juillet, puis vers les différentes directions.

BALADNA ALGÉRIE

La caravane de prospection des compétences fait escale à Adrar

La caravane de prospection des compétences de la société "Baladna Algérie", relevant du projet intégré algéro-qatari de production de la poudre du lait, a fait escale samedi à Adrar, première étape d'une tournée destinée à attirer des talents et œuvrer à créer 1000 postes d'emploi dans différentes spécialités, selon des responsables de l'entreprise. Cette initiative a attiré un large public, notamment des jeunes qui se sont rendus à l'hôtel Touat d'Adrar, pour déposer leurs CV et passer des entretiens.

Elle vise à constituer une base de données de ressources humaines dans différents domaines, notamment l'agriculture, l'élevage et la production laitière, a précisé le directeur des ressources humaines de l'entreprise, Othmane Ouadah. Après Adrar, la caravane se rendra prochainement à Constantine, Oran et Alger, selon le même responsable, signalant que les candidats seront prochainement sélectionnés en coordination avec les services de l'emploi, parallèlement au lancement du projet implanté à Adrar.

PORTAIL « DZAIR DIGITAL SERVICE »

L'espace du secteur des Travaux publics et des Infrastructures Intégré

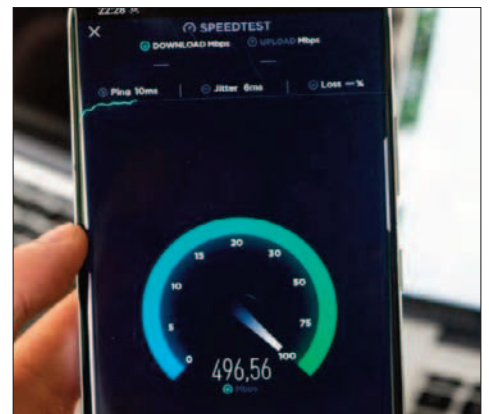
L'espace dédié au secteur des Travaux publics et des Infrastructures a été intégré, hier, au portail national des services numériques « Dzair Digital Service » (dzds.dz), une démarche visant à permettre aux opérateurs du secteur de bénéficier des services numériques et de suivre leurs dossiers à distance, a indiqué un communiqué du ministère. Cette opération s'inscrit dans le cadre du processus de numérisation des services relatifs à la qualification et à la classification professionnelles des entreprises, ainsi qu'à l'agrément des bureaux d'études privés. Les personnes concernées peuvent désor-

mais déposer leurs dossiers en ligne via le portail et suivre les différentes étapes de leur traitement, sans avoir à se déplacer auprès de l'administration centrale ou des Directions des travaux publics des wilayas. Selon le communiqué, ce service numérique permettra de simplifier les procédures administratives et de réduire les délais de traitement des dossiers, tout en améliorant la qualité des services et en renforçant la transparence et l'efficacité dans la gestion des dossiers. Cette démarche contribuera ainsi à améliorer le service public destiné aux entreprises de réalisation et aux bureaux d'études.

VITESSE DE L'INTERNET MOBILE

Oran dans le top des 50 villes les plus performantes au monde

La ville d'Oran a fait, pour la première fois, son entrée dans le classement des 50 villes au monde offrant les meilleures vitesses d'Internet mobile, rejoignant ainsi Alger, qui avait déjà intégré ce prestigieux classement, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. Il a rapporté, sur la base de la dernière mise à jour mensuelle publiée par la plateforme mondiale « Ookla », spécialisée dans la mesure des performances de l'Internet, « l'entrée de la ville d'Oran, pour la première fois, dans le club des 50 meilleures villes au monde en matière de vitesse de l'Internet mobile, rejoignant ainsi la capitale Alger, qui l'avait précédée dans ce prestigieux classement ». L'Algérie devient ainsi « l'un des rares pays à compter simultanément deux villes parmi les 50 premières au monde, à l'instar du Qatar, de l'Arabie saoudite, des États-Unis d'Amérique, de la Chine, de la Corée du Sud, de la Belgique, du Portugal et de la Turquie ». Selon le communiqué, la ville d'Oran a enregistré « une performance remarquable, en progressant de 12 places d'un seul coup pour se classer au 41e rang mondial, avec un indice de vitesse de 197,09 mégabits », tandis qu'« Alger a main-



tenu sa présence dans le classement, occupant la 42e place mondiale avec un indice de vitesse de 194,57 mégabits, soit un léger recul d'une place par rapport à la précédente mise à jour ». Ainsi, « Alger et Oran figurent, pour la première fois dans l'histoire de ce classement, simultanément parmi les 50 villes les plus rapides au monde en matière d'Internet mobile ». Cette amélioration témoigne d'une modernisation à grande échelle des infrastructures, qui s'étend désormais à d'autres wilayas du territoire national. Selon les données de l'indice mondial des pays publiées par « Ookla », « la vitesse moyenne de téléchargement (Download) de l'In-

ternet mobile en Algérie est passée de 40,86 mégabits par seconde (Mbps) en juillet 2025 à 78,36 Mbps en juillet 2026, soit une hausse proche du double (+91 %) en une seule année ». Dans le même contexte, le réseau Internet fixe a lui aussi enregistré « une amélioration notable de ses performances à l'échelle nationale ». La vitesse moyenne de téléchargement de l'Internet fixe en Algérie est ainsi passée de 50,85 Mbps en juillet 2025 à 90,45 Mbps en juillet 2026, soit une progression de plus de 77 % en une année, portée par l'extension continue du déploiement des réseaux de fibre optique à travers les différentes wilayas du pays, selon la même source.

PROTECTION CIVILE

Extinction des cinq incendies enregistrés hier

Les unités de la Protection civile ont enregistré cinq incendies ayant touché le couvert végétal, les récoltes agricoles, les palmiers et les meules de foin à travers le territoire national, a indiqué un bilan arrêté à 13h par la Direction générale de

la Protection civile (DGPC). La même source a précisé que les cinq foyers recensés ont été totalement maîtrisés par les équipes d'intervention. Aucun incendie ne demeurerait en cours au moment de l'établissement du bilan. La DGPC a indiqué, par ail-

leurs, qu'aucun feu important n'a été signalé durant cette période. Ce bilan témoigne de l'efficacité de l'intervention rapide des unités de la Protection civile pour circonscrire les départs de feu et limiter leur propagation.